

Archives nationales de Luxembourg

Rapport d'activités 2023



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

Table des matières

01 Un nouveau bâtiment pour les Archives nationales	06
02 L'évolution du personnel des Archives nationales	07
03 Le Service collecte, conseil et encadrement	08
04 Les dons et dépôts	36
05 Les inventaires	38
06 Les lecteurs des Archives nationales	42
07 La protection des biens culturels	43
08 La bibliothèque	47
09 Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal	48
10 L'éducation permanente et la valorisation des collections	49
11 Numérisation et e-archives	54
12 Les relations internationales	58

Préface

Un bon travail d'archivage est la condition sine qua non d'une gouvernance efficace dans le cadre de la transparence démocratique. Toute mesure prise et développée dans cette direction doit reconnaître de façon générale aux archives une place réelle dans la construction de l'État et de la démocratie. Les archives elles-mêmes évoluent avec l'homme, la société et le monde. D'où leur multiplication et leur diversification avec l'apparition de nouvelles catégories d'archives et de nouvelles problématiques. Le travail de l'archiviste s'en trouve profondément modifié. Aujourd'hui les archivistes traitent de sujets compliqués autour de la protection des données, des droits d'auteur, de la gouvernance, de la digitalisation et de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Les débats autour de la transparence, de l'accès à l'information doivent être menés tout en respectant l'équilibre délicat entre l'élargissement de l'accès aux archives et la légitime protection de la vie privée et des intérêts individuels, entre d'un côté le devoir de préservation et le droit à savoir des générations futures et de l'autre le devoir d'oubli et le droit à l'oubli des personnes en cause.

Au Luxembourg le contexte archivistique a considérablement évolué depuis l'adoption de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage. La loi permet désormais une meilleure gestion de l'information et des archives au niveau national pour le maintien de la mémoire collective du Luxembourg et pour le bon fonctionnement de l'administration publique et du système démocratique. On constate une réelle prise de conscience de la part des pouvoirs publics de l'importance de l'archivage: de plus en plus d'administrations embauchent un archiviste ou font appel à des prestataires spécialisés pour le traitement de leurs archives. L'engagement des producteurs en vue de la sauvegarde du patrimoine documentaire national est grandissant, aussi grâce au réseau des délégués à l'archivage, de plus en plus sensibilisé à la question et aux actions à mettre en œuvre.

Grâce à une augmentation sensible des effectifs, les Archives nationales ont pu mettre en place des équipes compétentes et dédiées pour mettre en œuvre les objectifs de la loi de 2018. Le présent rapport d'activités donne un aperçu des grands efforts engagés par les équipes des Archives nationales pour la bonne gestion et la préservation de notre patrimoine archivistique. Je tiens à remercier l'ensemble des agents pour leur engagement et leur motivation au service de notre mémoire collective.

Josée Kirps, Directrice



Les archives sont essentielles à l'exercice de la démocratie, à la responsabilisation des pouvoirs et à la bonne gouvernance.

Déclaration universelle des Archives, UNESCO, 2011

L'année en chiffres



5 291

utilisateurs étaient inscrits en 2023 aux ANLux.



900

personnes ont visité les ANLux, soit lors d'une visite guidée de l'exposition temporaire, soit lors d'une visite guidée des dépôts.



6 704

unités ont été commandées.



804

mètres linéaires d'archives publiques ont été versés aux ANLux.



16

versements numériques ont été effectués aux ANLux, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 2022, où un seul versement numérique avait été effectué pendant toute l'année. 11 des 16 versements concernent des réseaux sociaux des ministres à l'occasion de la transition gouvernementale.



512

visites ont été effectuées par le Service collecte, conseil et encadrement (SCCE) auprès des producteurs d'archives. La majorité des visites ont concerné des conseils aux producteurs.



4 822

demandes de recherche d'information, de reproduction ou de don/dépôt de documents ont été soumises à la Section contemporaine.

01 | Un nouveau bâtiment pour les Archives nationales

La construction du nouveau bâtiment à Esch-Belval

Ces dernières années, les Archives nationales de Luxembourg (ci-après ANLux) ont dû faire face à de nombreux défis. Outre leur rôle de mémoire historique du Grand-Duché, les Archives sont une institution de référence et jouent un rôle essentiel dans l'orientation de la politique archivistique du pays. Avec l'entrée en vigueur de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, les ANLux se sont vu confier de nouvelles missions et obligations. Dans ce cadre, le volume des archives en constante augmentation constitue un défi pour l'institution. La construction d'un nouveau bâtiment d'archives à Esch-Belval est incontournable et permettra de répondre plus adéquatement à ces défis.

Après que le Conseil de gouvernement a inscrit la construction du nouveau bâtiment d'archives sur la liste des grands projets d'infrastructure en 2016, et que le premier coup de pelle a eu lieu le 3 mars 2022, le projet est désormais devenu réalité.

Les gros œuvres du dépôt d'archives ont été achevés fin 2023. L'achèvement des gros œuvres du bâtiment central est prévu mi-2024. En 2023, dans le cadre de l'avancement du chantier, plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année avec le maître d'œuvre, le Fonds Belval, et le bureau d'architecture. Afin de planifier l'aménagement des dépôts ainsi que l'aménagement des espaces publics et de l'infrastructure informatique, les différents besoins en équipement sont en cours de détermination.

Préparatifs du déménagement des Archives nationales

Pour planifier le déménagement dans le nouveau bâtiment des ANLux de nombreux préparatifs ont déjà été entamés en interne durant l'année, dont l'évaluation, le récolement et le reconditionnement des documents d'archives.

Le Service logistique des dépôts, en particulier, a réalisé une multitude de travaux préparatoires en vue du déménagement. En collaboration avec la Section contemporaine, les versements de traités du ministère des Affaires étrangères ont commencé à être retraités. La procédure a été rédigée et prévoit l'attribution des cotes définitives aux documents, la reprise des bordereaux inventaires pour vérification des descriptions et le signalement des analyses manquantes, des corrections à effectuer et des documents non versés ainsi que le conditionnement des traités dans du matériel de conservation. Le traitement est en cours et réalisé sur environ 80% du volume initial.

En collaboration avec les Sections ancienne et moderne environ 40ml de documents « vracs XIX^e siècle » ont été sommairement triés et identifiés avant envoi pour dépoussiérage et conditionnement par une société prestataire. De nouvelles procédures pour l'identification des documents traités sont en cours de test à cette occasion.

Concernant le récolement et la reconnaissance des fonds, 12,784 kml de documents conservés dans les dépôts du bâtiment central des ANLux, dans les dépôts dans la zone industrielle Bourmicht à Bertrange et dans les dépôts au parking Saint-Esprit ont été reconnus. 2,71 kml de documents ont été récolés au bâtiment central.

02 | L'évolution du personnel des Archives nationales

Nomination d'un directeur adjoint

Dans sa séance du 6 octobre 2023, le Conseil de gouvernement a décidé de proposer à S.A.R. le Grand-Duc la nomination de Gilles Regener au poste de directeur adjoint des ANLux à partir du 1^{er} novembre 2023 pour une durée de sept ans.



^ Photo ci-dessus: Gilles Regener
© Capsule - Pierre Matgé

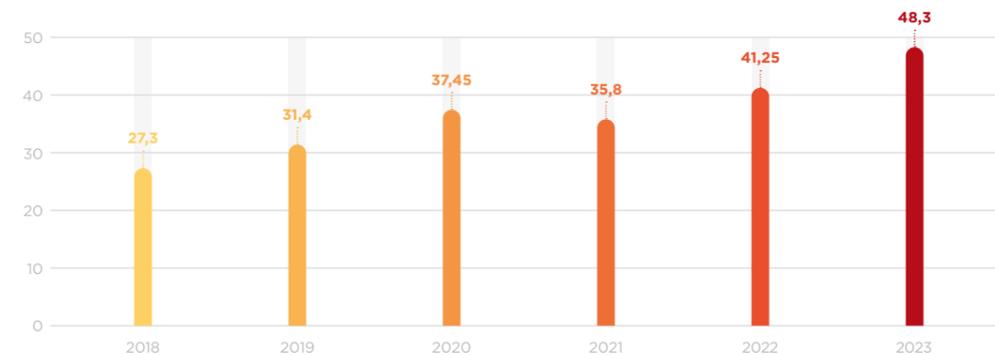
Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université de Nancy 2, Monsieur Regener peut se prévaloir d'une expérience longue de dix-huit ans aux ANLux. Conservateur responsable de la Section économique depuis 2007, il a développé des compétences non seulement en matière d'archivistique, mais aussi en matière de logistique d'archives et des systèmes d'information archivistique.

Dès le début, Monsieur Gilles Regener a été impliqué dans la planification du projet du nouveau bâtiment des ANLux à Esch-Belval, participant activement à la conception du bâtiment ainsi qu'à la coordination des travaux préparatoires en vue du déménagement vers Esch-Belval.

Augmentation des effectifs

Afin de bien pouvoir faire face aux futurs défis, les ANLux ont connu, ces dernières années, une hausse considérable du nombre de leurs collaborateurs, de 27,3 effectifs temps pleins (ETP) en décembre 2018, à 48,3 ETP en décembre 2023.

Évolution du nombre des effectifs temps pleins (ETP) internes des ANLux par année



En 2023, neuf nouveaux agents internes ont rejoint les ANLux: trois agents dans la Section contemporaine, trois agents dans le Service collecte, conseil et encadrement, un agent dans le Service informatique, un agent dans le Service accueil et un agent dans le Service relations publiques.

03 | Le Service collecte, conseil et encadrement

En 2023, l'activité du Service collecte, conseil et encadrement (ci-après SCCE) a été très dense et l'équipe fortement sollicitée dans tous les secteurs avec une intensité particulière sur le registre de la préservation numérique, de la collecte et des destructions.

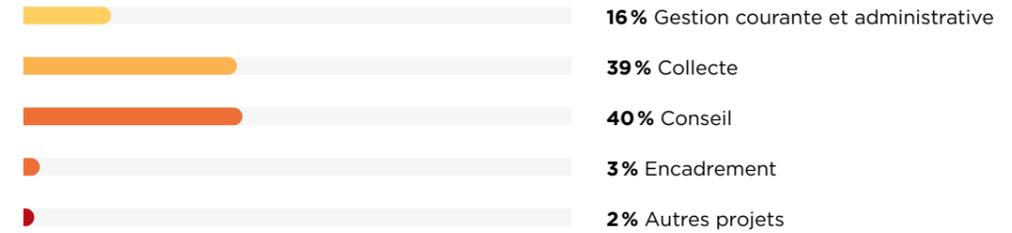
Afin d'assurer ces activités, toujours en hausse, les effectifs se sont renforcés avec le recrutement d'une nouvelle collaboratrice en fin d'année. L'équipe a donc pu compter sur neuf agents internes (dont deux à mi-temps), huit agents externes et un agent en contrat d'appui-emploi pour réaliser les différentes missions du SCCE.



^ Photo ci-dessus : © Capsule - Pierre Matgé

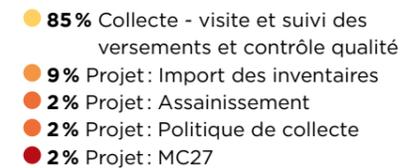
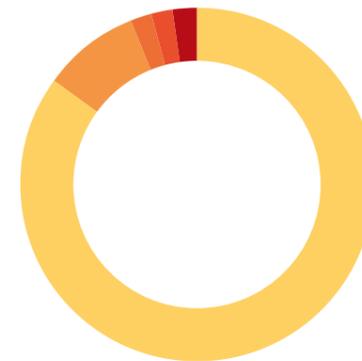
SYNTHÈSE DES MISSIONS DU SERVICE

Répartition des activités par mission

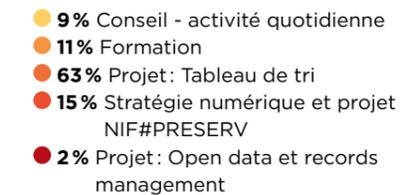
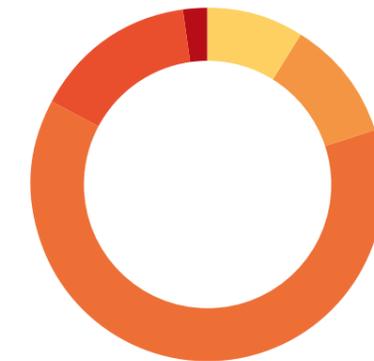


Pour la première fois, les activités liées aux missions de collecte et de conseil sont quasiment à égalité dans la mobilisation des efforts du service. En effet, les activités liées à la collecte des archives publiques, notamment via l'organisation des versements et les travaux de contrôle qualité et de reprises y relatifs, ont été accentuées afin de permettre, à terme, une meilleure conservation des archives dans nos dépôts et une meilleure qualité des instruments de recherche, en vue d'une mise à disposition des fonds à la recherche historique plus rapide et plus qualitative.

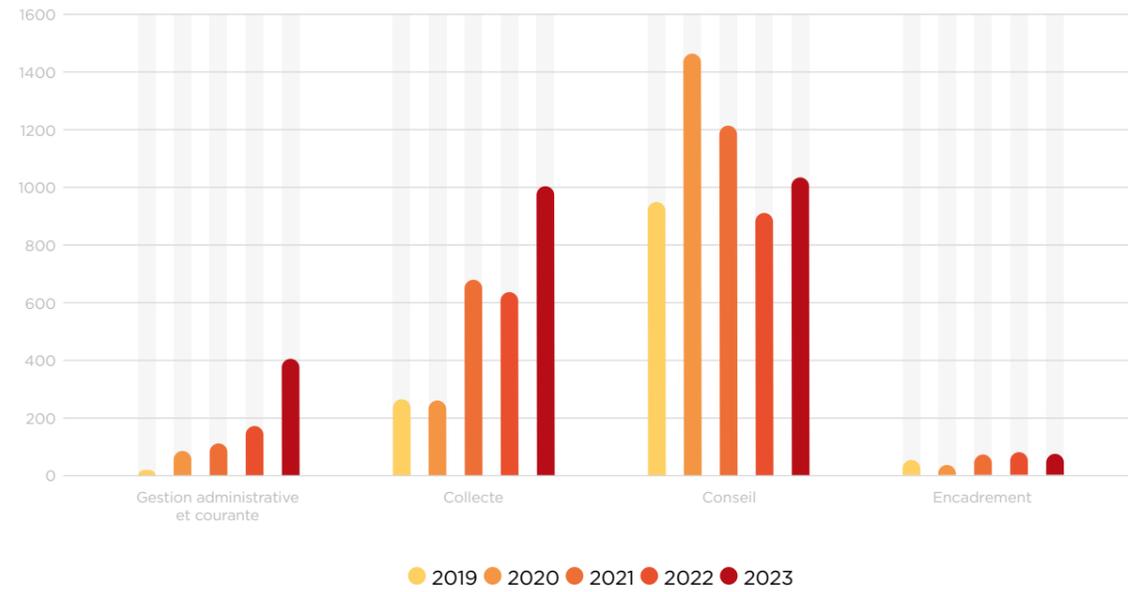
Répartition détaillée - collecte



Répartition détaillée - conseil

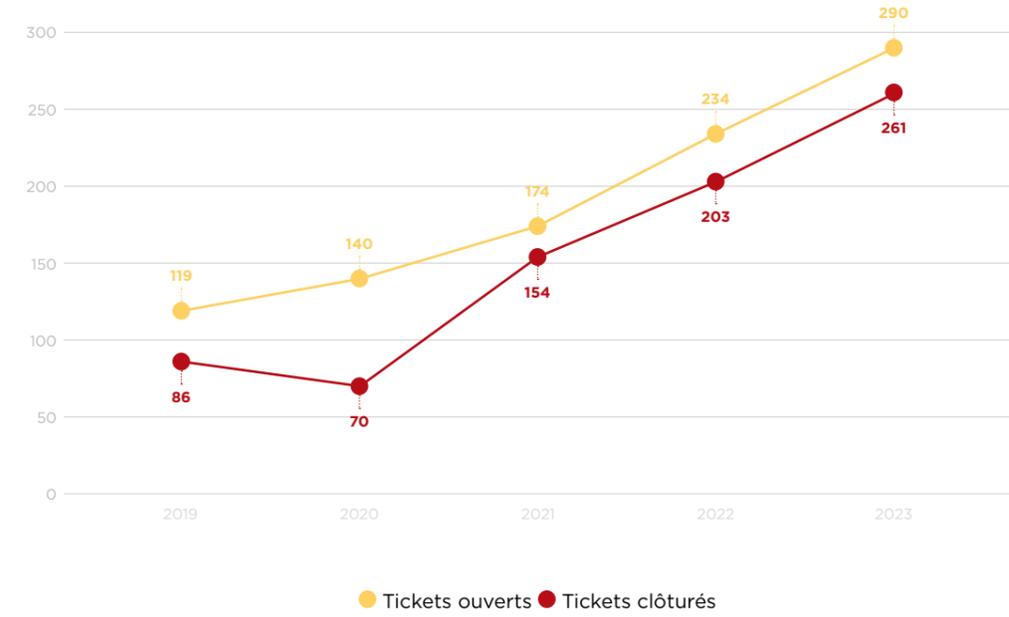


Évolution de la répartition des activités en jours/hommes



Évolution du nombre de tickets ouverts

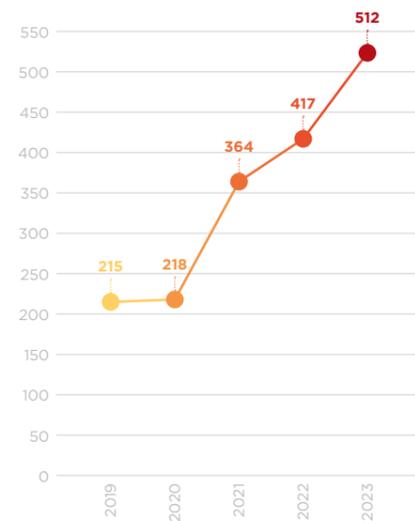
Le tableau de bord du SCCE compte 290 nouveaux tickets ouverts pour l'exercice 2023, soit une hausse des sollicitations de 24 % par rapport à l'année 2022.



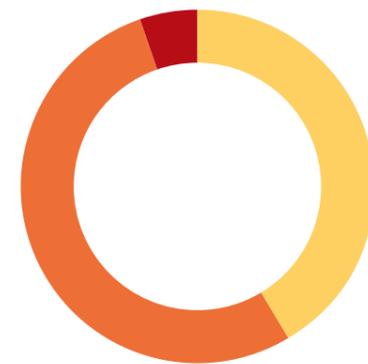
Nombre de visites auprès des producteurs d'archives

Pour l'exercice 2023, le service a effectué 512 visites auprès de producteurs d'archives, soit une augmentation par rapport à l'exercice 2022. La présence sur le terrain, auprès des producteurs d'archives publiques, continue de se développer, selon les objectifs fixés par les ANLux. Le détail des visites est développé dans les sections suivantes.

Nombre de visites auprès des producteurs d'archives

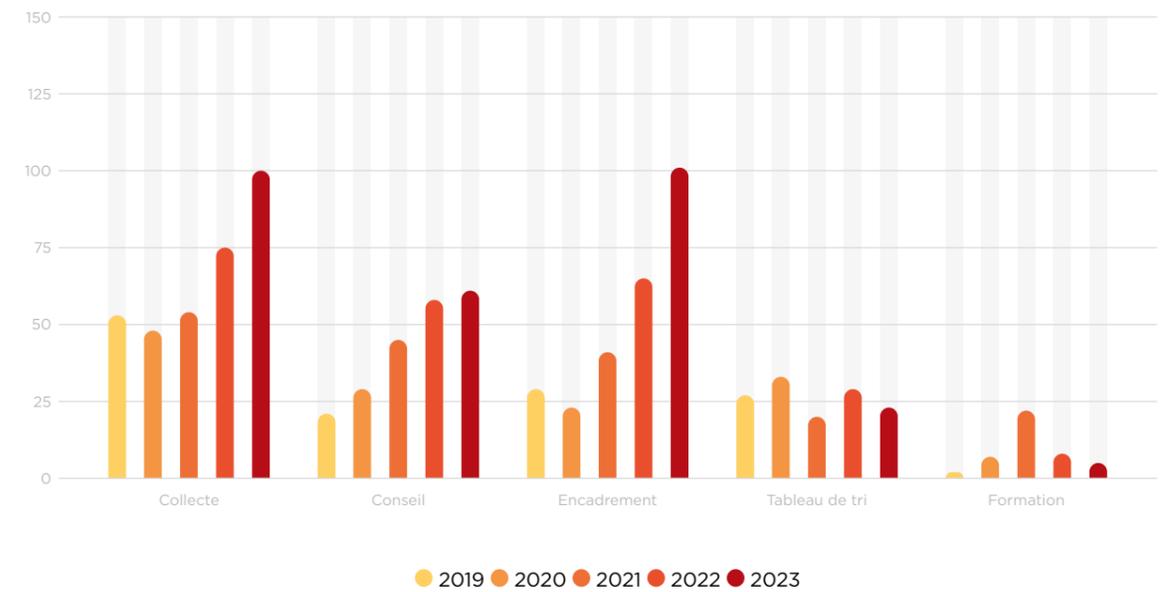


Répartition des types de visites



● 213 Collecte
● 273 Conseil
● 26 Encadrement

Répartition des tickets par type



MISSION DE COLLECTE

Dans la continuité des exercices précédents, l'année 2023 a vu le temps dédié aux travaux de collecte augmenter à nouveau pour atteindre des volumes jamais atteints jusqu'alors (593 jours/hommes en comptant internes et externes, 393 jours/hommes pour les seuls internes)¹. L'augmentation s'explique par la démultiplication des projets de collecte, que ce soit pour des archives sur support papier ou sur support numérique. La collecte, et les travaux en lien avec cette activité (traitement, retraitement, vérifications des inventaires), représentent l'une des activités principales du SCCE.

Les activités de collecte ont poursuivi leur tendance à l'augmentation, tendance connue depuis 2020 maintenant. Les demandes de versement par les producteurs d'archives publiques sont chaque année de plus en plus nombreuses (100 tickets « collecte » ont été ouverts au cours de l'année 2023 parallèlement à la gestion de tickets ouverts durant les exercices précédents et toujours en cours ; à titre de comparaison, l'exercice 2022 avait vu 75 tickets ouverts pendant l'année).

Il est à noter que l'article 26 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage, relatif au versement des archives de plus de 70 ans, continue d'exercer une influence sur les versements reçus. Ainsi, 32% des versements reçus pour l'année 2023 contiennent, tout ou partie, des documents de plus de 70 ans. Cette disposition transitoire continue donc d'impacter la charge de travail du service.

Indépendamment de leur type (versement, dépôt, don, legs et achat) 102 acquisitions sont enregistrées dans le registre y relatif, soit une augmentation de 34,2% par rapport à l'année 2022.

¹ À titre de comparaison, 363 jours/hommes ont été effectués en 2022 par les membres internes de l'équipe.

Les demandes de versement par les producteurs d'archives publiques sont chaque année de plus en plus nombreuses.

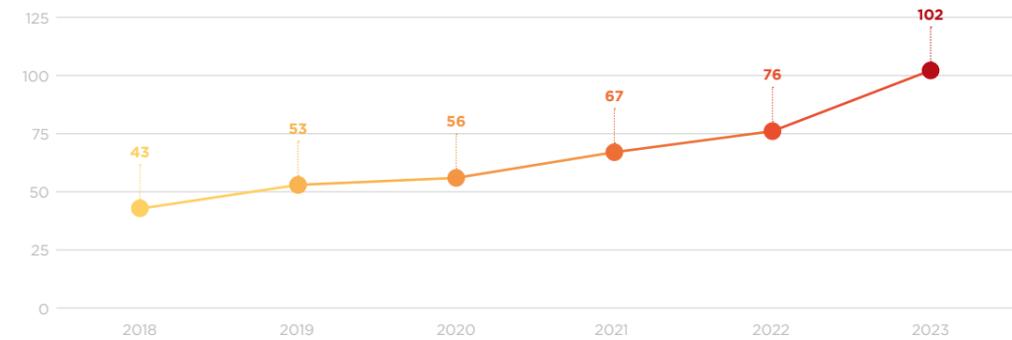


^ Photo ci-dessus : © Capsule - Pierre Matgé

Acquisitions par type

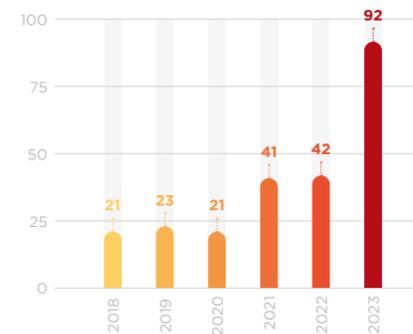


Évolution du nombre d'acquisitions

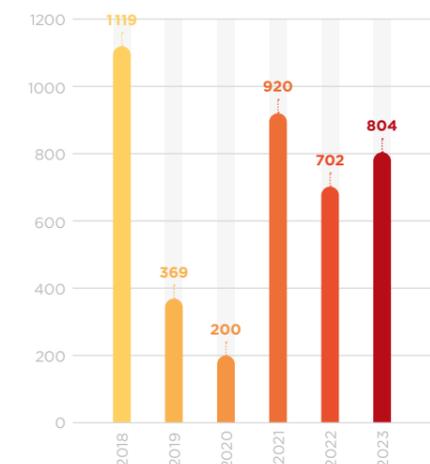


Concernant plus particulièrement les travaux du SCCE en matière de collecte d'archives publiques, 92 versements ont été réalisés au cours de l'année, pour un total de près de 804 mètres linéaires. Le nombre de versements réalisés connaît une forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (+119%), le volume associé étant lui en hausse également (+14,5%), confirmant ainsi une reprise du nombre de versements à un niveau encore plus élevé que lors de la période 2021-2022.

Évolution du nombre de versements



Versements, accroissement pluriannuel en mètres linéaires



Relevé des versements

N° de versement	Service versant	Objet	Dates extrêmes	Vol. en m ²
V000183	Service des médias et des communications	Archives historiques ³	Non indiqué(e)	64,4
V000238	Commissariat de police C2R Hesperange, Région capitale	Archives du commissariat de police d'Hesperange	1982 (ca.)-2012 (ca.)	11
V000267	Commissariat C3R Dudelange	Archives de la gendarmerie et du commissariat de police de Dudelange	1922-2012	26
V000274	Centre socio-éducatif de l'État, CSEE	Dossiers de pensionnaires de Dreibern	1898-2020	27
V000279	STATEC, Institut national de la statistique et des études économiques	Courrier entrant et sortant	2003-2012	14,4
V000287	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Dossiers des faillites année 2007	2007-2019	9,35
V000288	Service de police judiciaire, Section police technique Région Capitale	Archives historiques du Service de Recherche et d'Enquête Criminelle à Luxembourg	2005-2011	21,5
V000292	Administration de la nature et des forêts - Arrondissement Nord	Fonds de l'arrondissement Nord de Wiltz ⁴	1921-2018	30
V000293	Étude notariale de Maître Hames	Gestion des pensionnés de l'État	1795-1990	2,09
V000294	Administration des bâtiments publics	Chrono du 31/12/2010 au 16/11/2011	2010-2011	32
V000295	Administration des bâtiments publics	Archives de la Direction	1991-2010	1
V000297	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Registres de l'état civil	1853-1922	0,88
V000298	Ministère de la Justice	Dossiers des dons et legs	1928-2020	5,94
V000299	Administration des bâtiments publics	Chrono du 03/11/2010 au 16/11/2011	2010-2011	33
V000301	Armée luxembourgeoise	Archives de la Seconde guerre mondiale et de ses suites	1940-1985	0,88
V000305	Administration de la nature et des forêts - Arrondissement Centre-Ouest	Reliquat de l'arrondissement Centre-Ouest	1909 (ca.)-2019 (ca.)	9,13
V000306	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Dossiers des faillites année 2006	2006-2019	9,24
V000307	Consistoire israélite d'Esch-sur-Alzette	Archives du consistoire israélite d'Esch-sur-Alzette	1898-2008	1,65
V000308	Ministère de la Culture	Archives d'un premier conseiller de gouvernement	1995-2007	-
V000309	Tribunal d'arrondissement de Diekirch	Registres de l'état civil	1803-1922	3,74
V000310	Commissariat ATERT	Archives de la gendarmerie et du commissariat de police de Rambrouch	1978-2012	11
V000311	Commissariat de police des Ardennes	Archives de la brigade de gendarmerie d'Harlange, de Boulaide, de Bavigne et du commissariat de la police de proximité d'Harlange-Bavigne	1925 (ca.)-2012 (ca.)	12
V000312	Université du Luxembourg	Archives de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation	1968-2017	5,17

V000313	Commissariat de police de Troisvierges	Archives du commissariat de police de Troisvierges	2006-2013	13,97
V000314	Commissariat de police Steinfort/Capellen	Archives du commissariat de police de Capellen	2003-2012	33,55
V000315	Direction du Tourisme	Campings fermés - autorisations	1955-2005	2,09
V000316	Direction du Tourisme	Asbl - subsides	1972-2013	3,74
V000317	Direction du Tourisme	Syndicats d'initiative - subsides	1937-2009	14,52
V000318	Direction du Tourisme	Hôtels - subventions	1962-2012	1,98
V000319	Direction du Tourisme	Campings - subventions	1987-2012	0,55
V000320	Direction du Tourisme	Communes - subventions	1978-2003	1,32
V000321	Direction du Tourisme	Gîtes - subventions	1991-2012	0,22
V000322	Direction du Tourisme	Investisseurs privés - subventions	1988-2012	0,11
V000323	Direction du Tourisme	Pistes cyclables - subsides	1978-2009	0,22
V000324	Direction du Tourisme	Sentiers touristiques - subventions	2002-2010	0,22
V000325	Direction du Tourisme	Syndicats d'initiatives - subventions (5 ^e plan quinquennal)	1992-1998	0,22
V000326	Direction du Tourisme	Syndicats d'initiatives - subventions (6 ^e plan quinquennal)	1997-2003	0,22
V000327	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Archives administratives	1820 (ca.)-1981	1
V000328	Commissariat de police C3R Museldall	Archives de la gendarmerie et du commissariat de proximité de Grevenmacher	1902-2012	10,34
V000334	Administration des bâtiments publics	Chrono du 12/11/2009 au 03/11/2010	2009-2010	35,2
V000335	Caisse nationale de santé	Documents des anciennes caisses de santé avant fusion sous l'entité CNS	1944-2008	6,2
V000337	Film Fund	Archives du Film Fund ⁵	1951-1952	65
V000338	Administration des bâtiments publics	Chrono du 29/12/2008 au 12/11/2009	2008-2009	37,07
V000340	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Dossiers des faillites année 2005	2005-2018	11,99
V000341	Commissariat de police « Portes de l'Ouest »	Procès-verbaux et rapports de la Gendarmerie et du Commissariat de proximité de Bertrange	1982-2008	28
V000342	Conseil arbitral de la sécurité sociale	Dossiers des procédures d'appel et de recours auprès de l'instance	2000-2021	9
V000346	Commissariat de police des Ardennes	Procès-verbaux et rapports du centre d'intervention de la police grand-ducale de Wiltz	1995-2012	11,88
V000347	Commissariat de police de Bonnevoie, Région Capitale - C2R Bonnevoie	Procès-verbaux et rapports du commissariat de police de Bonnevoie	2004 (ca.)-2012 (ca.)	8
V000348	Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel - ALIA	Archives du Conseil national des programmes	1999-2013	1,18
V000352	Ministère d'État	Dossiers des cultes	1808-2014	2,31

V000355	Ministère de l'Intérieur	Dossiers des résultats des élections communales	1939-2017	15,29
V000357	Commissariat de police Syrdall	Archives de la gendarmerie et du commissariat de police de Roodt-sur-Syre	1985-2012	11
V000360	Commissariat de police C2R Ernzt	Archives de la gendarmerie et du commissariat de police de Junglinster	1889-2012	8,5
V000361	Ministère de la Fonction publique	Décisions de la Commission des pensions 1974-2014	1974-2015	1,1
V000362	Ministère de la Fonction publique	Contrats et avenants pour les ouvriers de l'État	1977-2001	2,5
V000363	Ministère de la Fonction publique	Bénéficiaires de pensions de survie	1902-2011	5,1
V000364	Ministère de la Fonction publique	Affiches de promotion de la Fonction publique	Non indiqué(e)	0,2
V000365	Centre socio-éducatif de l'État (CSEE)	Dossiers de pensionnaires de l'Administration des établissements pénitentiaires et Maison d'éducation de l'État (Dreiborn)	1897-1966	0,5
V000366	Administration du cadastre et de la topographie	Plans cadastraux	1995-1998	0,8
V000367	STATEC, Institut national de la statistique et des études économiques	Statistiques macroéconomiques	1975-2008	6,82
V000368	STATEC, Institut national de la statistique et des études économiques	Courrier entrant et sortant	1942-1993	4,07
V000369	STATEC, Institut national de la statistique et des études économiques	Revue de presse des entreprises	1962-2006	4,4
V000371	Commissariat de police « Portes de l'Ouest »	Procès-verbaux et rapports des commissariats de proximité de Bertrange et de Strassen	2009-2012	8,8
V000373	Étude notariale de Maître Goedert	Minutes et répertoires du notaire Jean Albert Hippert	1950-1962	3,52
V000377	Administration des bâtiments publics	Dossiers de travaux	1961-2010	3,1
V000378	Administration des bâtiments publics	Registres du courrier	1984-1989	1
V000380	Commissariat de police Syrdall	Archives de la gendarmerie de Roodt-sur-Syre	1847-1997	10
V000381	Ministère de l'Intérieur	Aménagement communal	1948-1988	16,5
V000383	Administration des bâtiments publics	Chrono du 01/03/2005 au 31/10/2007	2005-2007	35
V000387	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Dossiers des faillites année 2004	2004-2018	11,33
V000388	Tribunal d'arrondissement de Diekirch	Minutes de jugements et affaires	1931-1980	0,33
V000389	Parquet près le Tribunal d'arrondissement de Diekirch	Archives de plus de 70 ans	1800-1960	7,6
V000390	Centre national de l'audiovisuel, CNA	Reliquat gendarmerie et police conservé par le CNA	1941 (ca.) - 1986 (ca.)	0,5
V000396	Administration de la nature et des forêts	Cartes et plans des arrondissements Nord, Centre et Ouest	1850-2020	1

V000401	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	Archives ⁶	1933-1944	0,88
V000417	Justice de paix de Diekirch	Archives de la Justice de paix du canton de Vianden et du Tribunal arbitral du canton de Wiltz	1695 (ca.) - 1927 (ca.)	0,08
V000419	Ministère d'État	Dossiers individuels de collaborateurs et avis du Conseil d'État	1952-2015	0,44
V000420	Tribunal d'arrondissement de Diekirch	Dossiers en matière correctionnelle pour l'année 2012	2005-2014	13,2
Totaux				804,9

² ml = mètres linéaires.

³ Retour de décontamination, en cours de traitement par le SCCE à la date de ce rapport.

⁴ Versement actuellement en cours de décontamination auprès d'un prestataire.

⁵ Versement actuellement en cours de décontamination auprès d'un prestataire.

⁶ Retour de décontamination, en attente de traitement par le SCCE.

Il est à noter que la majorité des versements reçus le sont depuis les administrations (51 versements), suivies par les ministères (23 versements), les instances judiciaires (régime dérogatoire; 11 versements), les établissements publics de l'État (régime dérogatoire; 4 versements), les études notariales (régime dérogatoire; 2 versements) et un organisme cultuel (régime dérogatoire; 1 versement). En volume, nous obtenons les résultats suivants:

- Administrations (592,06 ml et 7,33 Go),
- Établissements publics de l'État (77,6 ml),
- Instances judiciaires (76,74 ml),
- Ministères (51,26 ml et 33,66 Go),
- Notaires (5,61 ml),
- Organisme cultuel (1,65 ml).

Contrairement aux années précédentes, les administrations ont fortement contribué lors de la collecte (versements en nombre et en volume) ce qui pourrait être une des répercussions de la signature des tableaux de tri. Habituellement, les instances judiciaires (régime dérogatoire ayant la possibilité d'effectuer des versements) sont, en volume, les plus forts contributeurs aux versements à destination des ANLux.

Nous notons la présence pour 2023 de versements en provenance d'établissements publics de l'État et d'un organisme cultuel.

Deux points sont à relever pour l'année 2023:

- La forte présence des ministères en cette année électorale (en nombre de versements et en volumes, particulièrement pour les archives sur support numérique);
- La présence de documents numériques dans des versements reçus de la part des ministères (33,66 Go) et des administrations (7,33 Go).

Le SCCE a assuré le transfert physique de 65 versements (70,6% de l'ensemble; à titre de comparaison pour l'année 2022: 81%) pour un volume de 200ml. Les 12 autres versements réalisés l'ont été par l'Administration des bâtiments publics (ou des prestataires de l'ABP), par les services versants directement ou par des prestataires en décontamination.

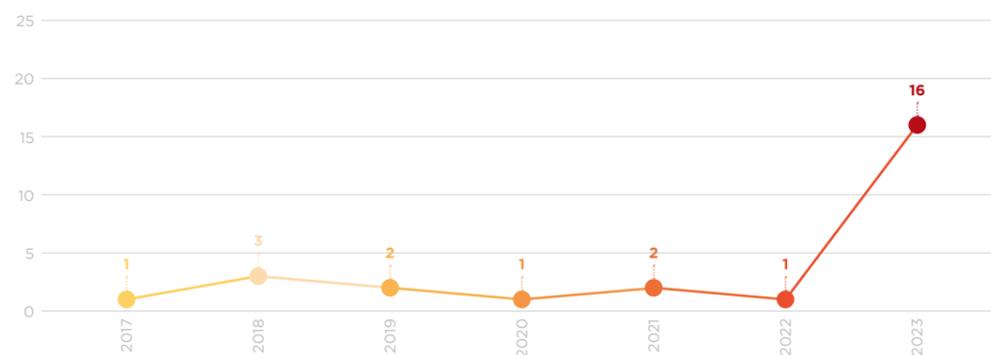
Traitement, vérifications et retraitement de versements sur support papier

Au cours de l'année, l'équipe a pris en charge le traitement complet (reconditionnement et rédaction de l'inventaire) de 15 versements, pour un volume médian de 8 ml. Ces traitements peuvent s'étaler sur 2024 en raison du nombre important de dossiers, deux versements faisant 65 et 97 ml. Il s'agit pour la plupart de fonds d'archives de plus de 70 ans mais également de fonds revenant de décontamination ou d'arriérés. La totalité de ces 15 versements représente un volume de près de 275 ml. 71 versements ont quant à eux bénéficié de travaux de reprise (corrections, améliorations, reconditionnement).

Collecte d'archives numériques

Au cours de l'année 2023, le SCCE a accepté 16 versements numériques, pour un total de 48,032 Go. Le nombre de versements numériques connaît une nette augmentation par rapport à l'exercice précédent (+1 500%), tout comme le volume associé (+7 211%).

Évolution du nombre de versements numériques



En parallèle, le SCCE a exceptionnellement traité 4 dépôts numériques représentant 2,612 To, soit 98 % du volume total collecté en 2023. La prise en charge de ces dépôts, à la demande conjointe du Service informatique et de la Section contemporaine, a permis de monter en compétence sur le traitement de fonds bureautiques de grands volumes.

Indépendamment de leur type (versement, dépôt, don, legs et achat), 20 acquisitions numériques ont donc été enregistrées par le SCCE, soit une augmentation de 1 900 % par rapport à l'année 2022.

Relevé des versements et dépôts d'archives sur supports numériques

N° de versement	Service versant	Objet	Dates ext.	Vol. en Go
V000277	Service information et presse	Service information et presse - Domaine K	1944-2021	3,93
V000308	Ministère de la Culture	Archives d'un premier conseiller de gouvernement	1991-2016	9,38
V000336	Ministère d'État	Compte Facebook du Premier Ministre Xavier Bettel	2013-2023	6,24
V000348	Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel	Archives de la Commission nationale des programmes	1999-2013	7,01
V000349	Esch 2022	Archives audiovisuelles de l'a.s.b.l. Esch 2022	2002-2023	225
V000350	Esch 2022	Archives des réseaux sociaux de l'a.s.b.l. Esch 2022	2019-2023	197
V000351	Esch 2022	Archives administratives de l'a.s.b.l. Esch 2022	1999-2023	740
V000395	Esch 2022	Archives administratives de l'a.s.b.l. Esch 2022	Avant 2023	1450
V000402	Ministère des Classes moyennes et du Tourisme	Archives des réseaux sociaux du ministre Lex Delles	2019-2023	1,56
V000403	Direction de la Défense	Archives des réseaux sociaux du ministre François Bausch	2021-2023	0,143
V000404	Ministère de l'Énergie	Archives des réseaux sociaux du ministre Claude Turmes	2015-2023	0,623
V000405	Ministère d'État	Archives des réseaux sociaux du ministre Xavier Bettel	2018-2023	3,55
V000406	Ministère de l'Éducation nationale	Archives des réseaux sociaux du ministre Claude Meisch	2018-2023	1,54
V000407	Ministère de l'Environnement	Archives des réseaux sociaux de la ministre Joëlle Welfring	2022-2023	0,372
V000408	Ministère du Logement	Archives des réseaux sociaux du ministre Henri Kox	2021-2023	0,337
V000409	Ministère de l'Économie	Archives des réseaux sociaux du ministre Franz Fayot	2020-2023	1,26
V000410	Ministère de l'Intérieur	Archives des réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur	2018-2023	3,08
V000411	Institut national pour le patrimoine architectural (INPA)	Dossier des subsides sans suite (support numérique)	1977-2009	5,18
V000412	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	Archives des réseaux sociaux du ministre Georges Engel	2022-2023	0,127
V000418	Ministère de l'Intérieur	Archives du Service relations publiques et communication	2001-2023	3,70
Totaux				2 660

Il faut observer que 11 des 16 versements (69%) sont le fruit d'une collecte ciblée, portant sur les réseaux sociaux des ministres à l'occasion de la transition gouvernementale. Les 5 autres versements réalisés (31%) se composent d'archives administratives. Cependant, ces dernières représentent un volume total plus grand (61%) que celui des réseaux sociaux ministériels (39%).

Par ailleurs, des reliquats de versements plus ponctuels ont pu être ajoutés fin 2023 dans la baie de chargement :

- 2018-0018, Ministère d'État – Fonds Tambow ;
- 2018-0020, Messagerie d'un premier conseiller de gouvernement ;
- 2018-0021, Archives administratives d'un premier conseiller de gouvernement.

En décembre 2023, le volume total d'archives numériques collectées dans la baie de chargement atteignait 3 To.

Évolutions de la baie de chargement

La baie de chargement a fait l'objet d'une réorganisation à travers la définition de quatre répertoires :

- Quai de chargement ;
- Salles de tri ;
- Versements finalisés ;
- Comptoir.

Une procédure décrit le contenu attendu de ces répertoires et détaille le cycle de traitement des versements numériques. Elle définit également des règles de nommage et une arborescence commune, permettant de standardiser l'usage de cet espace. Un registre dédié aux acquisitions numériques présentes sur la baie de chargement a également été mis en place afin d'en suivre le traitement.

Automatisation du traitement des versements numériques

Au cours de l'année 2023, le SCCE a pu consolider sa méthode de traitement des versements numériques, initiée en 2022, notamment pour les vrac bureautiques.

Deux projets de traitement de vrac numériques menés avec l'aide de deux stagiaires sur une période de plusieurs mois ont ainsi permis d'accroître les capacités de traitement du SCCE. Bénéficiant d'un contexte technologique favorable avec l'essor des intelligences artificielles génératives, un ensemble d'outils adaptés aux besoins du SCCE a pu être créé, complétant les fonctionnalités proposées par les solutions existantes sur le marché. Ce développement d'outils en interne, dont l'efficacité s'est trouvée renforcée par le soutien apporté par plusieurs informaticiens, vise à automatiser autant que possible le traitement des versements numériques, quelle que soit leur volumétrie.

Les projets en question concernent le versement V000308 (Fonds d'un premier conseiller de gouvernement), ainsi que les dépôts V000349 à V000351 et V000395 (dépôts de l'a.s.b.l. Esch 2022 Capitale européenne de la culture).

Le traitement du fonds d'un premier conseiller de gouvernement, composé d'un vrac de 9,38 Go, a donné lieu à une importante documentation de la méthode employée. Celle-ci associe chaque étape de traitement à un ou plusieurs outils permettant d'automatiser ou de semi-automatiser les opérations à effectuer.

Par le traitement des dépôts relatifs à Esch 2022, le SCCE est parvenu à faire face à d'importantes volumétries (de 197 Go à 1,45 To) en accompagnant en amont le service producteur dans des délais contraints. Le recours aux scripts a également été déterminant dans ces opérations, permettant par exemple le reclassement complètement automatisé de 18 000 fichiers audiovisuels (225 Go) en deux heures (temps de développement de l'outil inclus).

Parmi les scripts emblématiques utilisés cette année pour améliorer la productivité et la fiabilité de la procédure, il faut notamment souligner les scripts suivants :

- Récolement_Get-Everything : pré-remplissage automatisé d'une grille de récolement conforme au modèle ANLux pour réaliser l'état des lieux d'un répertoire/disque réseau, notamment dans le cadre du projet Article 27 pour le volet numérique ;
- CopyCompare : copie sécurisée d'un répertoire plus ou moins volumineux avec contrôle de l'intégrité par comparaison de l'empreinte des fichiers originaux et copies ;
- Méthode PDC_BAT : implémentation automatisée d'une arborescence Windows conforme à un plan de classement défini.

L'ensemble des scripts produits (environ 30) est documenté dans un catalogue des scripts synthétisant les fonctionnalités et les objectifs de ces outils qui répondent à des besoins métier spécifiques nés des obstacles rencontrés lors du traitement des vrac bureautiques. Le catalogue précise également des voies d'amélioration possibles, permettant de renforcer à moyen-terme la robustesse des scripts utilisés, donc la fiabilité de la méthode.

Cette dernière a fait l'objet d'un article dans le numéro 147 « Archives et intelligence artificielle » de la revue *Archivistes!* éditée par l'Association des archivistes français.

Projet Politique de collecte

En septembre 2023, la Direction a lancé le kick-off du projet Politique de collecte, validé dans le programme de travail.

Ce projet, piloté par le SCCE, vise à réaliser les objectifs suivants :

- Définir le périmètre de la collecte et ses buts ;
- Garantir l'enrichissement systématique des fonds afin de permettre une meilleure compréhension de l'histoire du Luxembourg ;
- Gérer les risques de perte ou dégradation d'archives en inscrivant la collecte dans une programmation ;
- Empêcher la fragmentation des fonds ;
- Adhérer aux politiques existantes, notamment de préservation numérique (projet NIF#PRESERV).

Ce projet a pour but de délivrer les éléments suivants en 2024 :

- › 1. Un état des lieux des processus et pratiques de collecte au Luxembourg et dans les pays voisins ;
- › 2. Un état général des fonds ;
- › 3. Un document décrivant la politique de collecte des ANLux ;
- › 4. Un document décrivant les services liés à la collecte ;
- › 5. Une mise à jour de procédures de collecte ;
- › 6. La mise en place d'une gouvernance.

En 2023, le kick-off et un comité de pilotage ont été réalisés. Le livrable 1 a pu être produit. Les autres livrables sont en cours de finalisation pour 2024.

En décembre 2023, le volume total d'archives numériques collectées dans la baie de chargement atteignait 3 To.

Projet d'import et de mise en ligne des inventaires

La loi relative à l'archivage prévoit que les archives versées aux ANLux soient directement accessibles à la recherche à l'expiration de leur durée d'utilité administrative⁷, sauf restrictions de communicabilité applicables⁸.

Les actions entreprises dans le cadre de l'import des inventaires et de leur mise en ligne sont menées par le SCCE, en collaboration avec la Section contemporaine, le Service logistique des dépôts ainsi que le Service informatique. Il vise à poursuivre l'import des données des inventaires relatifs aux versements reçus depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à l'archivage, dans le système d'information archivistique (SIA) des ANLux, Scope.

L'affectation des unités de description (UD) dans le plan d'archivage et la vérification des délais de communicabilité sont pris en charge dans un deuxième temps par la Section contemporaine.

Il est à noter que de septembre 2018 à fin 2023, les ANLux ont réceptionné 202 versements.

En 2023, les données de 20 inventaires ont été importées dans Scope UD par le SCCE (consultables uniquement par les agents ANLux). Dans le détail :

› Lot 8 – avril 2023: 8 inventaires

- V000147_Commissariat de Moutfort
- V000221_Gendarmerie de Roodt-sur-Syre
- V000222_Commissariat de Niederanven
- V000236_Ponts et chaussées Bertrange
- V000248_Notaire Feider
- V000253_Commune de Frisange
- V000256_Lycée de garçons de Luxembourg
- V000279_STATEC Courrier

› Lot 9 – juillet 2023: 10 inventaires

- V000142_IFEN
- V000143_IFEN
- V000213_Commissariat de Larochette
- V000223_Office social de la Ville de Luxembourg
- V000224_Gendarmerie de Clervaux
- V000225_Gendarmerie d'Hosingen
- V000232_Commune de Schifflange
- V000261_Centre socio-éducatif de Schrassig
- V000272_Ponts et chaussées Division géomètres
- V000301_Armée

› Lot 10 – décembre 2023: 2 inventaires

- V000297_Tribunal d'arrondissement de Luxembourg état civil
- V000309_Tribunal d'arrondissement de Diekirch état civil

Mises en ligne en 2021: 13 inventaires

Mises en ligne en 2022: 9 inventaires.

Mises en ligne en 2023: 22 inventaires.

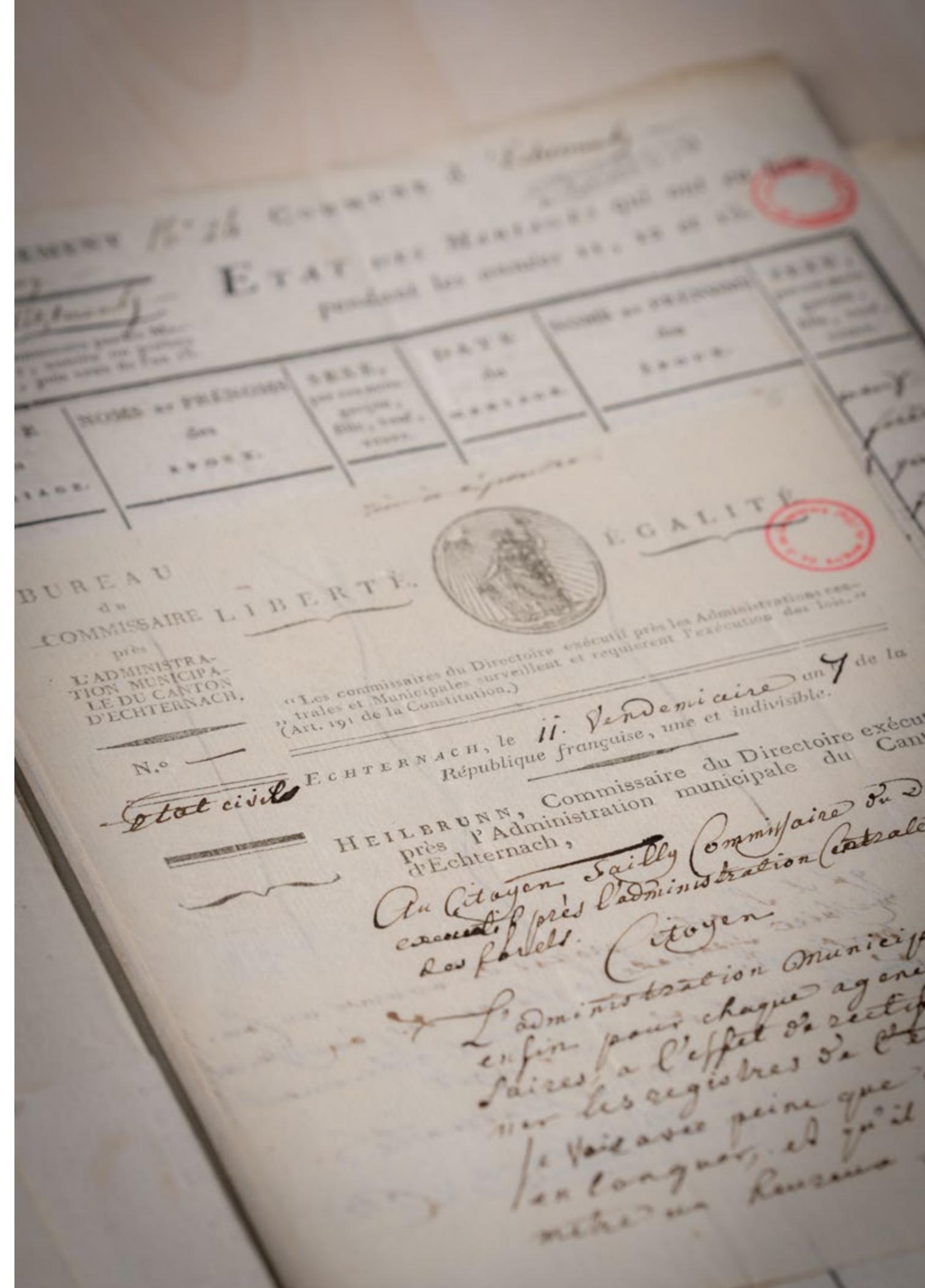
Depuis 2018	Depuis 2021	
Versements	Intégration Scope UD	Mises en ligne
202	53	44

Il est à noter que certains inventaires ont pu être intégrés à Scope UD sans pour autant avoir été mis en ligne en raison de la présence de données personnelles et/ou sensibles dans les titres des UD.

⁷ Loi relative à l'archivage du 17 août 2018, Art. 16 (1).

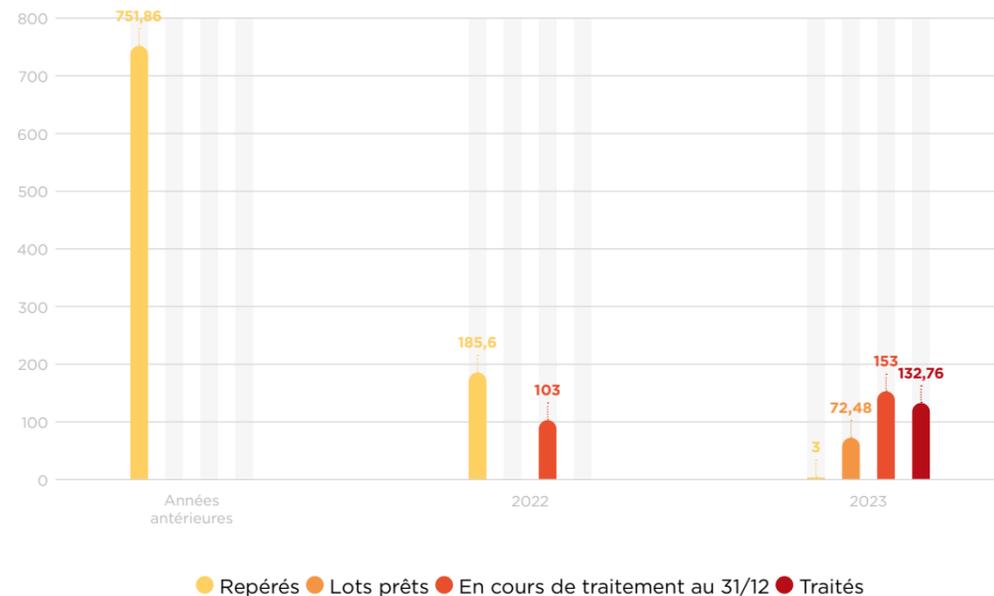
⁸ Loi relative à l'archivage du 17 août 2018, Art. 16 (3).

Photo de droite: © Capsule - Pierre Matgé >



Projet d'assainissement des archives contaminées

L'année 2023 a vu le déploiement de la politique d'assainissement des ANLux en ce qui concerne les archives contaminées par des moisissures. Les ANLux prennent financièrement en charge la décontamination de lots d'archives contaminées dont le sort final est le versement. Ces documents sont donc versés directement vers nos dépôts pour intégrer nos fonds après un travail archivistique de description dans un inventaire et après un reconditionnement.



Il apparaît que le volume total d'archives à décontaminer s'élève à 940,46 ml.

Sur ce volume global, 132,76 ml ont été assainis (14,1% du volume total) et 153 ml sont en cours d'assainissement (16,3% du volume total). À cela s'ajoutent les lots de documents actuellement prêts à partir chez un prestataire et en attente de validation financière (72,48 ml, soit 7,7% du total).

Au total, 358,24 ml ont été traités, sont en cours d'assainissement ou sont prêts à partir en décontamination, et ce, pour la seule année 2023 (soit 38,11% du volume total).

Le détail des projets d'assainissement est présenté à la page 43 du présent rapport.

Projet Article 27

En 2022 déjà, un projet de mise en conformité avec l'article 27 de la loi relative à l'archivage avait été lancé auprès de certains ministères et administrations.

Pour rappel :

Selon l'article 27 de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, après la signature d'un tableau de tri, tout producteur doit prendre en charge son arriéré d'archives pour versement aux ANLux : Par dérogation à l'article 3 paragraphe 1^{er}, le versement des archives publiques conservées auprès du producteur ou détenteur d'archives publiques n'ayant plus d'utilité administrative et ayant plus de dix ans au moment où le tableau de tri sort ses effets peut être échelonné sur une période de cinq ans.

Le projet vise à accompagner les producteurs ayant signé un tableau de tri à identifier quelles sont les archives, sur support papier ou numérique, qui entrent dans le périmètre de l'article 27, ceci afin de :

- Permettre aux producteurs de s'organiser en vue du traitement des arriérés dans les délais impartis par la loi en développant une stratégie étayée avec données concrètes et quantifiables (dégager/demander des ressources budgétaires ou humaines en internes, externaliser etc.);
- Permettre aux producteurs de prioriser les versements à réaliser;
- Permettre aux ANLux d'anticiper précisément l'afflux d'archives dans les années à venir en matière de volume et éventuellement de complexité technique;
- Et enfin, permettre aux ANLux de renforcer leur soutien auprès des producteurs.

Pour atteindre les objectifs fixés par ce projet, à savoir identifier les archives à verser en priorité par les administrations dans les cinq ans suivant la signature de leur tableau de tri, la méthode proposée est la suivante : réaliser des recensements sommaires de la production documentaire papier et numérique et en extraire les informations relevant du périmètre de l'article 27.

Ce travail s'est poursuivi en 2023 pour certaines administrations. Malgré la volonté d'effectuer des recensements sommaires, il s'est avéré extrêmement chronophage sur les archives papier, pour des résultats insuffisants. Il a néanmoins permis d'identifier des documents de plus de 70 ans, à verser dans les meilleurs délais aux ANLux.

Du côté des archives numériques, l'équipe dédiée a réalisé un recensement des données bureautiques de plus de 10 ans avec le ministère de la Santé. Cet état des lieux a nécessité le développement de trois scripts PowerShell en collaboration avec le Service informatique du ministère (voir partie sur les versements numériques). À l'issue de ce travail, un versement de 30 Go concernant le suivi de la gestion des hôpitaux a été confirmé par le producteur.

À partir de 2024, le projet Article 27 sera exclusivement tourné vers le numérique et proposé à des ministères et administrations qui seront en mesure d'accompagner sa réalisation avec leurs délégués à l'archivage et leurs équipes informatiques.

MISSION DE CONSEIL

La mission de conseil représente toujours l'activité la plus importante notamment de par des projets stratégiques qui y sont associés et des formations dispensées.

Élaboration des tableaux de tri

Il s'agit d'un dispositif fondamental prévu dans le cadre de la loi suscitée. Tous les producteurs et détenteurs d'archives publiques relevant du régime général (ministères et administrations) ont l'obligation de réaliser un tableau de tri de leurs archives en collaboration avec les ANLux, endéans les sept années suivant l'entrée en vigueur de la loi, soit avant le 1^{er} septembre 2025.

L'équipe dédiée à ce projet mobilise 5,5 personnes à temps plein dans sa configuration optimale. Au cours de cet exercice, il est à noter un très important *turn over* qui a vu l'intégralité de l'équipe projet être renouvelée. Ces départs ont généré des ralentissements dans la dynamique des projets déjà initiés et en cours de finalisation, mais n'ont que peu d'impacts sur les projets à lancer.

Pour l'exercice 2023, le SCCE a collaboré avec 13 nouveaux organismes publics dans le cadre de la réalisation de leur tableau de tri.

- Administration des ponts et chaussées
- Administration des transports publics
- Administration d'évaluation et de contrôle de l'assurance dépendance
- Commissariat du gouvernement à la protection des données
- Direction de la Santé
- Institut national de l'éducation physique et des sports
- Institut national des sports
- Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère des Sports
- Ministère du Logement
- Office national d'inclusion sociale
- Service national de la jeunesse

L'avancement général du projet est très bon avec 50 % d'avancement pour les projets finalisés et près de 91 % pour les projets en cours ou finalisés. Bien que le rythme de travail reste très soutenu pour notre équipe dédiée aux tableaux de tri, le projet avance bien. De nombreux projets restent en suspens bien que les travaux soient majoritairement terminés (entretiens, version bêta du tableau de tri et projet de convention réalisés). Ceci s'explique notamment par le fait que plusieurs organismes ont pris la décision d'attendre que tous les tableaux de tri d'un domaine d'activité soient finalisés (ministère et administrations sous tutelle) ou encore d'attendre le remaniement ministériel lié aux élections législatives, pour procéder à la finalisation de leur projet.

Treize tableaux de tri sont entrés en vigueur en 2023⁹:

Référence	Organisme	Date de signature
2023_01/MEDS	Médiateur Santé	18/01/2023
2023_02/SCHI	Commune de Schifflange	17/03/2023
2023_03/ACF	Administration des chemins de fer	30/06/2023
2023_04/ADA	Administration des douanes et accises	11/07/2023
2023_05/DIFF	Commune de Differdange	20/07/2023
2023_06/ABP	Administration des bâtiments publics	25/07/2023
2023_07/KAER	Commune de Kaërleng	24/11/2023
2023_08/PETA	Commune de Pétange	23/11/2023
2023_09/SFP	Service de la formation professionnelle	11/10/2023
2023_10/AEV	Administration de l'environnement	11/10/2023
2023_11/MAVDR	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	14/11/2023
2023_12/ITM	Inspection du travail et des mines	18/11/2023
2023_13/ONIS	Office national d'inclusion sociale	14/01/2023

Au cours de cet exercice, 435 entretiens ont été réalisés et 100 réunions tenues (présentation, cadrage, comité de pilotage, groupes de travail, évaluation).

⁹ Les tableaux de tri publics entrés en vigueur sont en ligne sur le site Internet des ANLux: <https://anlux.public.lu/fr/gerer-ses-archives/tableaux-de-tri.html>

La signature d'un tableau de tri constitue un moment particulièrement important car l'organisme entre ainsi juridiquement dans le champ d'application de la collecte des archives publiques. C'est aussi souvent l'occasion de rassembler les deux équipes projet qui ont permis sa réalisation autour des chefs d'établissements.



< Photos colonne de gauche - 1: Inspection du travail et des mines © ITM - 2: Administration des chemins de fer © ACF - 3: Administration de l'environnement © AE - 4: Administration des douanes et accises © ADA

^ Photos colonne de droite - 1: Administration des bâtiments publics © ANLux - 2: Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural © AGRI - 3: Service de la formation professionnelle © SFP

Notons que le SCCE a finalisé également quatre tableaux de tri pour des communes, conformément aux engagements pris dans le cadre des contrats de coopération respectifs avec la ville de Differdange et les communes de Schiffflange, Pétange et Kaërleng. Rappelons que ces deux dernières étaient les communes pilotes qui ont permis l'élaboration du tableau de tri modèle des communes.



^ Photo ci-dessus: Commune de Schiffflange © SCHI

> Photo de droite: Communes de Pétange et Kaërleng © PETA

Enfin, un appel à candidatures pour la réalisation des tableaux de tri a été lancé durant l'été 2023 pour des organismes en dehors du périmètre des ministères et administrations étatiques. En effet, cet appel avait pour objectif d'établir des partenariats volontaires entre les ANLux et des organismes répondant aux dispositions de l'article 4, paragraphes 2 et 4 (à l'exception des syndicats des communes ou des établissements publics communaux) de la loi, afin de les soutenir dans l'établissement de leur tableau de tri, en prenant à leur charge sa réalisation. Il s'agissait ainsi de mettre à disposition des candidats retenus le cadre organisationnel, méthodologique et les ressources humaines qualifiées pour réaliser ce projet.

27 sur les 28 organismes relevant des régimes 4 (2) ayant répondu à l'appel à candidature, ont été retenus, tout comme les 9 communes ayant manifesté leur intérêt. Les projets vont se déployer en 2024 et 2025.

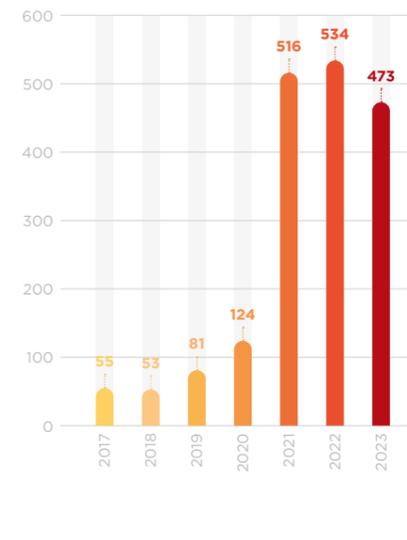
Formations en archivistique

Les formations auprès et en partenariat avec l'Institut national d'administration publique (INAP) ont été reconduites en 2023. Elles remportent toujours un franc succès, tant en termes de fréquentation que de satisfaction. La formation « Se préparer à l'archivage numérique, maintenant! », créée en 2022, a également trouvé son public. Elle sera reconduite en 2024 à hauteur de trois sessions. Une nouvelle formation, dispensée en collaboration avec le Commissariat du gouvernement à la protection des données auprès de l'État et intitulée « Le RGPD et l'archivage de données dans l'intérêt public », a également été lancée en fin d'année 2023. Les deux sessions proposées ont été rapidement complètes et ont suscité un vif intérêt de la part des participants.

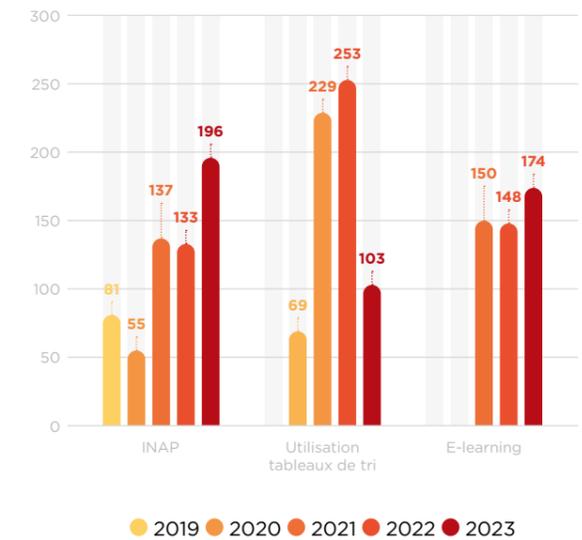
Les six formations qui ont été dispensées en 2023 représentent 45 jours/hommes pour l'ensemble du SCCE. Il s'agit de :

- > **Initiation à l'archivistique** : 4 sessions de 2 jours
- > **Versement d'archives papier aux ANLux** : 4 sessions d'une journée
- > **Utilisation et mise en œuvre d'un tableau de tri des archives** : 10 sessions
- > **Sensibilisation à la gestion des documents et des archives** : 1 module en e-learning
- > **Se préparer à l'archivage numérique, maintenant!** : 4 sessions de 4 demi-journées
- > **Le RGPD et l'archivage de données dans l'intérêt public** : 2 sessions d'une demi-journée

Nombre de personnes formées par le SCCE



Répartition personnes formées



La formation consacrée à la réalisation d'un tableau de tri pour les régimes dérogatoires n'a pas eu lieu en 2023. Les candidats étaient peu nombreux et ont été orientés vers d'autres solutions pour mener à bien leur projet.

Pour l'exercice prochain, deux autres formations, dédiées au versement d'archives numériques et à la preuve numérique, signature(s) et préservation, vont également être proposées.

À noter également la dispense d'un cours par le SCCE dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science de l'Université de Berne sur l'évaluation des archives publiques au Luxembourg.

Autres activités du SCCE

› Normalisation internationale

Les ANLux ont maintenu leur participation à la commission européenne de normalisation CEN 468 relative à la «Preservation of digital information» autour de la publication du règlement eIDAS2 (Electronic Identification, Authentication and Trust Services) relatif à l'identité numérique et l'archivage qualifié.

Les travaux de cette commission ont abouti en 2023 à la création d'un état des lieux des normalisations nationales (Technical Report mapping) sur le thème de l'archivage électronique des pays membres.

Les ANLux ont contribué à cet état des lieux en présentant la Norme ILNAS 106 ainsi que les dispositions législatives existantes au Luxembourg.

En décembre 2023, la CEN468 a pris la résolution de produire un rapport de spécification, présentant les exigences d'archivage électronique en Europe. Six pays membres se sont répartis les chapitres de ce rapport, le Luxembourg prend la tête sur le chapitre «réversibilité».

› Stratégie numérique et Benelux

Durant le projet NIF#PRESERV, il est apparu que les Archives nationales des trois pays du Benelux pouvaient se projeter dans les projets Benelux 2024 et ultérieurs. Le SCCE a proposé à la Direction de piloter la création d'un groupe de travail Benelux sur la question de l'archivage numérique avec les experts des autres institutions nationales.

Une journée de travail a été animée par le SCCE à Bruxelles le 1^{er} décembre afin de réaliser un consensus pour porter la création d'un groupe de travail et d'un programme en cinq points auprès de la Présidence et du Secrétariat Général du Benelux.

› Participation à des groupes de travail externes

Le SCCE continue la participation dans le cadre du groupe d'échanges des archivistes de la Région Grand-Est en France pour des forums de discussion. En 2023, les ANLux et la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) ont répondu favorablement à la demande d'organisation d'une journée de travail sur le thème de l'archivage du web et des réseaux sociaux pour juin 2024.

Le SCCE a été sollicité pour des présentations du projet NIF#PRESERV. Bien que les livrables de ce projet ne soient pas encore finalisés, il a été possible de réaliser deux présentations de la méthodologie de projet: la première à Lyon devant les étudiants de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et de l'Université de Berne, qui a réuni 50 personnes, et la seconde dans le cadre de l'association Aristote regroupant les experts français en préservation numérique et qui a réuni 80 personnes.

› Suivi des outils HIVE/ARC

En novembre 2023, le SCCE a participé à une présentation de la nouvelle solution de gestion électronique de documents HIVE au secteur public luxembourgeois organisée par PWC Luxembourg et le CTIE. Cette présentation abordait, entre autres, les questions liées au cycle de vie et la mise en application des tableaux de tri.

› Réalisation de brochures d'information sur la gestion des archives

Plusieurs fiches pratiques ont été finalisées et seront prochainement diffusées auprès du réseau des délégués à l'archivage. Elles concernent les sujets suivants:

- Archivage des comptes des réseaux sociaux
- Préparer un déménagement d'archives
- Le récolement

D'autres fiches sont encore en cours de réalisation et devraient être publiées en 2024. Elles traitent principalement de sujets essentiels à la mise en œuvre d'une politique de gestion documentaire rationnelle et conforme aux exigences législatives et normatives (mise en place d'une charte de nommage, élaboration d'un plan de classement, dépoussiérage et démétallisation des documents, gestion et archivage des courriels, etc.) mais seront également consacrées à des outils comme le logiciel «Archifiltre».

› Projet NIF#PRESERV

Ce projet a été initié en 2022 et comprend plusieurs acteurs dans le comité de pilotage: ANLux (chef de projet), ministère de la Digitalisation, ministère de la Culture et le CTIE.

Quatre objectifs avaient été fixés pour l'exercice 2023:

N°	Nom de l'objectif	Description
1	Réaliser des remontées d'information	Réaliser une synthèse du cadre réglementaire et normatif applicable, effectuer des enquêtes et ateliers avec les communautés utilisateurs, réaliser des benchmarks
2	Réaliser un document stratégique	Définir la politique de l'État en matière de préservation dans un document stratégique validé en commun par le ministère de la Digitalisation et les ANLux
3	Concevoir et réaliser des services et preuves de concept	La conception de services, à la mise en œuvre rapide vient en continuité du document stratégique
4	Constituer et animer une communauté d'utilisateurs	Créer et animer des groupes de travail

54 organismes ou services du secteur public luxembourgeois ont été interviewés et ont pu faire un retour sur le livrable principal du projet: une stratégie nationale de préservation des données numériques du secteur public.

Des échanges internationaux et académiques ont été réalisés avec les Archives nationales des Pays-Bas, les Archives Générales du Royaume de Belgique, l'ENSSIB de Lyon et la HEG de Genève.

Plus de 30 délégués à l'archivage ont été impliqués dans des activités telles que trois workshops, cinq groupes de travail techniques et l'élaboration conjointe d'un catalogue de services.

Les livrables seront portés à la validation au premier trimestre 2024.



^ Photo ci-dessus: © Capsule - Pierre Matgé

Dans le cadre du projet NIF#PRESERV, plus de 30 délégués à l'archivage ont été impliqués dans des activités telles que trois workshops, cinq groupes de travail techniques et l'élaboration conjointe d'un catalogue de services.

MISSION D'ENCADREMENT

Les articles 9 et 10 de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, assortis du règlement grand-ducal du 9 octobre 2019, confèrent aux ANLux une mission d'encadrement. Celle-ci est basée sur trois moyens d'action: le contrôle de la gestion et de la conservation des archives publiques par le biais d'états des lieux, le contrôle des destructions et la constitution d'un réseau des délégués.

Il est à noter que le détail de la mission d'encadrement est consultable dans le rapport annuel y relatif.

États des lieux

Les états des lieux se basent sur l'étude des moyens financiers, humains, matériels et techniques dédiés à l'archivage chez les producteurs et détenteurs d'archives publiques du régime général. Un archiviste du SCCE se rend sur site, afin de mener des entretiens sur la base d'un questionnaire préalablement transmis aux producteurs. Il procède également à une visite des lieux de stockage, et effectue des constatations documentées à l'aide de photographies.

Un rapport synthétisant les constats, les points forts, les points sensibles et les axes d'amélioration est ensuite transmis à l'organisme étudié. Il constitue un document de base permettant de suivre l'évolution des pratiques en matière de gestion et de conservation des archives au sein des organismes, tant sur support papier que numérique. Ce rapport d'état des lieux sert d'appui aux actions à mettre en place par les délégués à l'archivage et par les chefs d'administration.

La campagne d'états des lieux s'est poursuivie en 2023: sur les 13 organismes étatiques contactés, huit ont pu être visités:

- Ministère de la Culture
- Centre national de littérature
- Institut national de l'activité physique et des sports
- Service information et presse
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Département des travaux publics
- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Département de la mobilité et des transports
- Centre socio-éducatif de l'État
- Centre des technologies de l'information de l'État

Les organismes qui n'ont pas été étudiés n'ont soit pas donné suite à notre invitation, soit décidé de reporter la visite d'état des lieux (du fait d'un déménagement prévu sous peu ou en attente de l'élaboration de leur tableau de tri).

Les états des lieux donnent une vision nationale des conditions de gestion des archives et facilitent l'émission de recommandations destinées à améliorer la gestion et la conservation des archives publiques.

2023 est la cinquième campagne successive menée par le SCCE. Six archivistes ont été mobilisés pour ce faire; les organismes ont été répartis en fonction des portefeuilles de chacun.

Les organismes sélectionnés pour la campagne sont ceux pour qui l'élaboration du tableau de tri est prévue d'ici 2025 ou dont l'état des lieux n'a pu être effectué lors de campagnes précédentes.

Au total, 60 états des lieux ont été effectués depuis 2019.

Nombre d'états des lieux effectués



Les données recueillies permettent de confirmer des tendances observées lors des précédentes campagnes et de pointer des manques récurrents. Le SCCE adapte donc sa mission de conseil en conséquence.

Destruction d'archives publiques

Le nombre de notifications relatives à des destructions est toujours en hausse pour l'année 2023. Au total, 87 notifications ont été effectuées auprès du SCCE l'année dernière. Notons que 4 notifications ont été refusées et 83 accordées pour cet exercice 2023.

Selon l'article 4, paragraphe 4 de la loi relative à l'archivage, les communes et établissements publics des communes sont tenus d'informer les ANLux en cas de destruction d'archives. Au cours de l'exercice 2023, 20 notifications de destruction ont été adressées par différentes communes et offices sociaux.

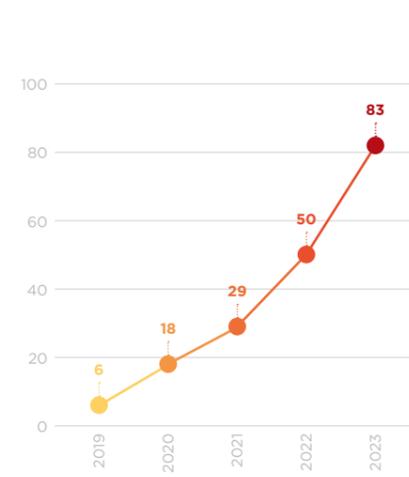
D'autres producteurs d'archives publiques, ministères et administrations, ont effectué des destructions avec l'accord des ANLux. Certains en conformité avec leur tableau de tri récemment signé. C'est notamment le cas pour le ministère du Travail, l'Administration de la nature et des forêts ou encore l'Inspection générale de la sécurité sociale.

Notons également la présence d'un seul établissement public au registre des destructions en 2023: l'Université du Luxembourg.

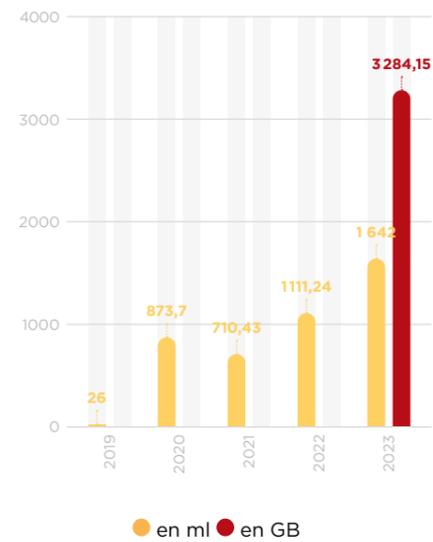
Enfin, soulignons la hausse constante du nombre de notifications de destructions d'archives numériques ces dernières années. Elles passent de trois en 2022 à six en 2023. Les producteurs prennent davantage conscience de l'importance d'une saine gestion de leurs archives numériques.

Ainsi, au cours de l'année, 1 642 mètres linéaires d'archives papier et 3 284 gigaoctets d'archives numériques ont été déclarés pour élimination par des producteurs d'archives publiques.

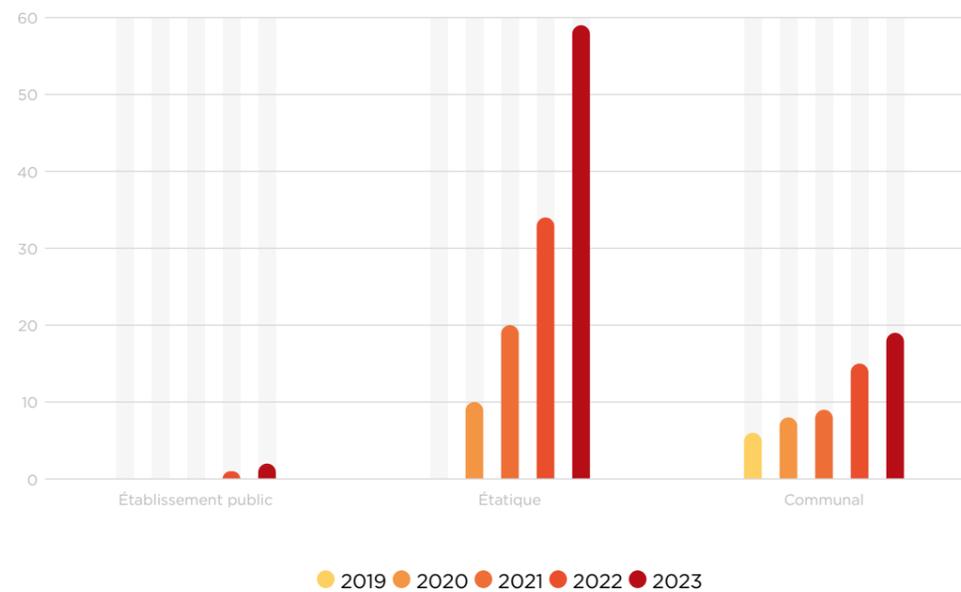
Nombre de destructions accordées



Évolution du volume d'archives détruites en ml



Nombre de destructions par secteur



Réseau des délégués à l'archivage

La loi relative à l'archivage ambitionne de constituer un réseau des délégués à l'archivage, réseau de professionnels de l'archivage, coordonné par les ANLux.

À ce jour, 97 ministères et administrations ont officiellement nommé une ou plusieurs personnes à ce poste. 16 administrations et 3 ministères doivent encore procéder à cette nomination. Par défaut, c'est le chef d'administration qui assume cette responsabilité.

Le nombre de délégués pour les institutions relevant du régime général selon la loi sur l'archivage s'élève à 111. S'y ajoutent 12 délégués issus d'organismes relevant des régimes dérogatoires.

Comme en 2022, l'animation du réseau s'est principalement organisée autour des workshops et des sessions «13h des archives». Quatre workshops ont eu lieu en 2023 sur les sujets suivants : le versement en mode projet, le plan de classement, la conservation préventive ainsi qu'une séance spéciale consacrée au retour d'expérience de certains délégués.

Les sessions du «13h des archives», séances de questions-réponses régulières entre les délégués et le SCCE, se sont poursuivies en 2023. Elles rencontrent toujours un franc succès auprès des délégués et permettent d'aborder des sujets divers et variés concernant l'archivage dans les différents organismes publics.

L'exercice 2024 vise à poursuivre ces différentes initiatives et à accroître la communication et les échanges avec les délégués. Un «pack de bienvenue» à destination des nouveaux délégués est actuellement en préparation.



^ Photo ci-dessus : © Joe Goergen

04 | Les dons et dépôts

La loi relative à l'archivage, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018, prévoit que les ANLux peuvent accepter des archives privées (chapitre VIII - article 13). Les archives privées qui entrent dans les collections des instituts culturels par don, legs ou acquisition, sont imprescriptibles, inaliénables et insaisissables.

Pour chaque don ou dépôt d'archives privées auprès des instituts culturels est conclu un contrat déterminant les conditions du transfert, de communication, de reproduction et de publication de ces archives.

Le don, le legs et l'acquisition d'archives privées impliquent la transmission de la responsabilité du traitement des archives privées y compris des données à caractère personnel. La responsabilité en cas de dépôt est réglée par contrat entre le déposant et le dépositaire des archives privées.

Archives privées reçues en 2023 :

- Sonja Diederich
- Esch 2022
- Adrien Meisch
- Ben Fayot
- Sylvie Mathieu-Collignon
- Charel Roemer
- Christiane Klapp
- Jean Wercollier
- Guy Mullenberger
- Camille Robert
- Marie-Thérèse Tholl
- Marcel Origer
- Un donateur anonyme
- Don de documents d'archives par M. Michel Winter
- Dépôt d'une carte du duché de Luxembourg par l'Association des châteaux luxembourgeois (ADCL)
- Dépôt des archives du bureau d'architectes Laurent Schmit et Nicolas Schmit-Noesen par le Lëtzebuerger Architektur Musée (LAM)

Les ANLux font également une veille sur les catalogues des ventes et elles profitent de ces ventes pour acquérir des documents en relation avec l'histoire des territoires luxembourgeois successifs dans l'histoire. Ainsi nous avons pu acquérir 7 lots d'archives en 2023.



^ Photo ci-dessus : © Capsule - Pierre Matgé

> Photo de droite : © Joe Goergen

Pour chaque don ou dépôt d'archives privées auprès des instituts culturels est conclu un contrat déterminant les conditions du transfert, de communication, de reproduction et de publication de ces archives.



05 | Les inventaires



Les fonds suivants ont fait l'objet de travaux :

Section ancienne

- L'inventaire des archives du refuge de l'abbaye de Saint-Maximin à Trèves (A-XLV) a été mis en ligne en décembre 2023.
- L'inventaire du fonds des clarisses-urbanistes d'Echternach (A-XXVIII) a été mis en ligne en juillet 2023.
- Suite de l'informatisation des répertoires de notaires de l'Ancien Régime de Nicolas van Werveke.

Section moderne

- Inventorisation de la suite de la collection des cartes et plans.
- Inventorisation de la suite des cartes et plans enroulés.
- Reconnaissance des vracs d'archives du 19^e siècle et récolement des fonds modernes.
- Poursuite des travaux d'inventorisation du fonds Blochhausen récupéré au château de Birtrange.



^ Photo ci-dessus : © Capsule - Pierre Matgé

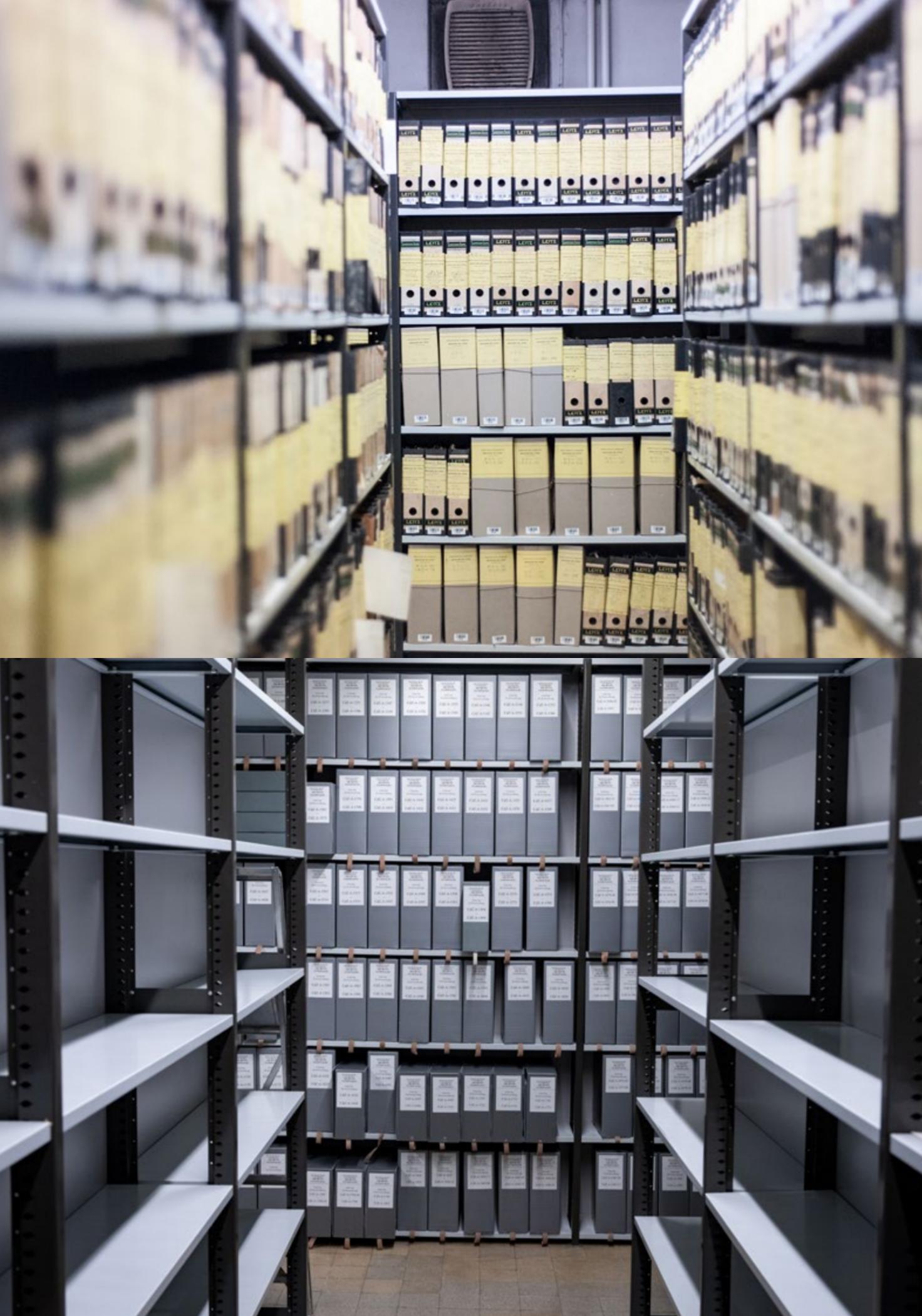
< Photo de gauche : © Capsule - Pierre Matgé

Section économique

- Inventorisation en cours du fonds FD-336.
- Inventorisation en cours du fonds Famille Thomas-Reining (FD-346).
- Inventorisation du fonds André Weis (FD-363).
- Inventorisation du fonds FD-377.
- Inventorisation du fonds Raymond Thill (FD-380).
- Inventorisation en cours du fonds Arbed (sous-fonds Administration centrale et Présidence).
- Inventorisation en cours du fonds Arbed (collection photographique).



^ Photo ci-dessus : © Capsule - Pierre Matgé



Section contemporaine

Les membres de la Section contemporaine inventorient sur demande des dossiers principalement issus des fonds Police des étrangers, Épuration, Cours et tribunaux et Dommages de guerre. Aussi continuent-ils à adapter les délais de protection aux nouveaux délais de protection fixés par la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage (« vérification délais »).

Les inventaires suivants, reçus des producteurs, ont été mis en ligne :

- V000142, Fonds Ministère de l'Éducation nationale, série Institut de formation de l'éducation nationale
- Fonds Gendarmerie et police grand-ducale
 - V000147, Sous-fonds Commissariat de Moutfort
 - V000221, Sous-fonds Gendarmerie de Roodt-sur-Syre
 - V000222, Sous-fonds Commissariat de police de Niederanven
 - V000224 + V000225, Sous-fonds Commissariat de police Ourdall/Clervaux
- Fonds Administration des ponts et chaussées
 - V000148 + V000164, Sous-fonds Division de la voirie de Diekirch
 - V000236, Sous-fonds Société de secours mutuel des cantonniers
 - V000272, Sous-fonds Division des géomètres et de la photogrammétrie
- V000158, Fonds Ministère d'État
- V000254, Fonds Ministère d'État, sous-fonds Couronne de Chêne
- V000167 + V000168, Fonds Ministère de l'Intérieur
- V000223, Fonds Office social de la Ville de Luxembourg
- V000232, Fonds Commune de Schifflange
- V000240, Fonds Ministère des Affaires étrangères,
- V000253, Fonds Commune de Frisange
- V000256, Fonds Lycée de Garçons de Luxembourg
- V000261, Fonds Centre socio-éducatif de l'État
- V000279, Fonds Ministère de l'Économie, sous-fonds Institut national de la statistique et des études économiques
- V000301, Fonds Armée luxembourgeoise

La rédaction de notices descriptives des versements, précédant la mise en ligne des inventaires, a été entamée. Les premières vont être publiées au cours du mois de février 2024.

Les inventaires suivants ont été travaillés en interne :

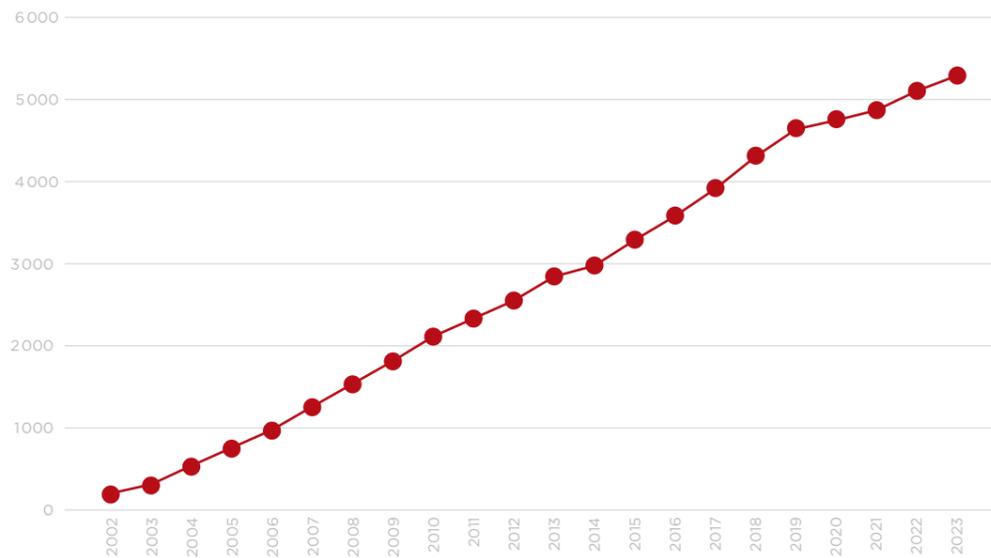
- Début de l'inventorisation du fonds Office des Dommages de guerre Deuxième Guerre mondiale - volet administratif
- Début de l'inventorisation du fonds Office des Dommages de guerre Deuxième Guerre mondiale - dossiers individuels, par un prestataire externe. La Section contemporaine fait le contrôle qualité des dossiers saisis par les externes et détermine les délais de protection définitifs.
- Contrôle du contenu et des délais de protection du fonds SAV
- Finalisation de l'inventorisation du fonds de l'UNIOUN
- Inventorisation en cours du fonds CEPA
- Inventorisation en cours du fonds Esch 2022
- Suite de l'inventorisation du fonds Chef der Zivilverwaltung
- Finalisation de l'inventorisation du fonds LPPD
- Suite de l'inventorisation du fonds Office de la reconstruction
- Finalisation de l'inventorisation du fonds TADCIVDOS
- Début de l'inventorisation du fonds Office des séquestres - mains levées
- Finalisation de l'inventorisation du fonds LSAP
- Finalisation de l'inventorisation du fonds Requisitions du registre de commerce
- Inventorisation en cours du fonds Justice de paix Clervaux
- Inventorisation en cours du fonds Justice de paix Capellen
- Début de l'inventorisation du fonds Archives des archives

◀ Photo de gauche 1: Le fonds « Chef der Zivilverwaltung » en 2013 @ Joe Goergen -
2: Le fonds « Chef der Zivilverwaltung » après reconditionnement en 2023 @ Capsule - Pierre Matgé

06 | Les lecteurs des Archives nationales

Au courant de l'année 2023, les ANLux ont accueilli 187 nouveaux lecteurs. En tout, 6 704 unités ont été commandées.

Évolution du nombre d'utilisateurs inscrits aux ANLux



Les demandes relatives à la généalogie

Les collaborateurs de la Section contemporaine guident et soutiennent les lecteurs dans leurs recherches généalogiques et transmettent bon nombre de copies d'actes. En 2023, 516 demandes relatives à la généalogie, des recherches d'actes et l'utilisation de l'état civil en ligne ont été traitées soit par téléphone, soit par écrit.

Le conseil scientifique aux lecteurs

La Section contemporaine a été saisie de 4 822 demandes de recherche, d'information, de reproduction, de don/dépôt, de prêt de documents, de demandes de dérogation de consultation et/ou de reproduction ainsi que de demandes privées de conseil en matière d'archivage au cours de l'année 2023. Il s'y ajouterait 3 130 demandes de consultation, mais l'accord intervenu entre le ministère de la Culture et le Centre for Contemporary and Digital History (C2DH) de l'Université du Luxembourg en ce qui concerne le Mémorial digital de la Shoah a fait en sorte que ces requêtes ne nécessitent pas l'intervention de la Section contemporaine.

07 | La protection des biens culturels

Restauration

Les ANLux conservent de nombreux fonds d'archives, dégradés au cours des temps pour de multiples raisons (inondations, feux, rongeurs, déplacements des documents lors des guerres, manipulations et consultations par les lecteurs, etc.). Afin de pouvoir les manipuler, lors de projets de numérisation, ou les rendre à nouveau accessibles au public, il est nécessaire de les restaurer et de les reconditionner, ceci aussi bien d'un point de vue préservation et intégrité des documents d'archives, que d'un point de vue santé pour les employés et les lecteurs des ANLux.

De plus, les préparations pour pouvoir déménager en 2025 dans le nouveau bâtiment des ANLux incluent la remise en état de plusieurs centaines de mètres linéaires d'archives, versées aux ANLux avant l'entrée en vigueur de la loi relative à l'archivage dans des conditions physiques dégradées et/ou sans conditionnement pérenne et qui ne peuvent pas dans leur état actuel être déménagées sans risques de dommages et de pertes.

Finalement, lors des visites effectuées dans le cadre de la mission d'encadrement des producteurs d'archives publiques, les agents des ANLux constatent souvent que l'état sanitaire d'un certain nombre de mètres linéaires d'archives est critique. Dans la plupart des cas, ceci est dû à la présence de moisissures. Pour pouvoir intégrer ces fonds dans les dépôts des ANLux sans contaminer les fonds déjà y présents, il faut les désinfecter, nettoyer et reconditionner.

Les archives privées qui sont proposées aux ANLux et qui complètent souvent les fonds publics ne sont pas toujours dans le meilleur état de conservation, car souvent stockées dans des endroits inadéquats.



^ Photo ci-dessus : © Joe Goergen

Ces archives doivent également être traitées.

Ces grands projets de restauration ou d'assainissement sont réalisés par des entreprises spécialisées en Allemagne, France et aux Pays-Bas.

Dans ce contexte, les ANLux ont pu faire traiter (nettoyage à sec et reconditionnement) en 2023 :

- 83 mètres linéaires du fonds du Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC);
- 27 mètres linéaires d'archives du Centre socio-éducatif de l'État (CSEE);
- 30 mètres linéaires des archives de la tannerie Lambert;
- 5 registres d'état civil;
- 2 mètres linéaires du fonds du Consistoire israélite;
- 2,5 mètres linéaires des archives des Caves Krier Frères;
- 0,6 mètre linéaire de l'Office pour la propriété intellectuelle (OPI);
- 0,6 mètre linéaire du ministère du Travail (MTESS);
- 0,6 mètre linéaire du Conseil provincial du Luxembourg.

Au sein de l'atelier de restauration des ANLux, dont les missions consistent à faire des petites interventions ponctuelles sur les documents en vue d'une exposition, d'une numérisation, d'une publication ou d'une mise en consultation en salle de lecture, ont pu être réalisés en 2023 36 projets de restauration.

Conservation

Le Service logistique des dépôts a été sollicité par le SCCE pour mettre en place matériel et procédure de conditionnement de masse pour des photographies contemporaines sans valeur historique; par la Section moderne pour le conditionnement des documents iconographiques roulés de grand format; par la Section économique pour le conditionnement des photographies de l'ARBED.

De nouveaux produits ont été mis en place pour répondre aux besoins spécifiques en termes de conditionnement, de collecte et de cotation.

Un travail est en cours avec le SCCE pour repérer dans les bordereaux inventaires les supports argentiques et numériques dont la migration pour le sauvetage des données va devoir être une priorité.

Les ANLux ont également participé au projet Plan d'urgence national, notamment lors d'une séance d'échange entre le ministère de la Culture, les instituts culturels de l'État et le CGDIS.



^ Photo ci-dessus: © Joe Goergen

< Photo de gauche: © Joe Goergen

> Photo de droite: © Joe Goergen



08 | La bibliothèque

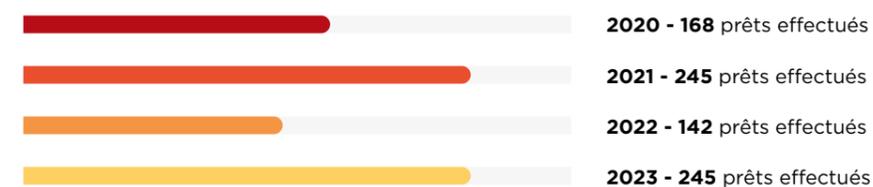
Le nombre de livres de la bibliothèque historique des ANLux est évalué pour l'instant à 31900 volumes, dont 31521 sont répertoriés dans le catalogue collectif « bibnet.lu » de la Bibliothèque nationale.

En ce qui concerne la politique d'acquisition pour la bibliothèque historique, nous jugeons indispensable de mettre à disposition de nos lecteurs tout livre de référence utile à la compréhension des documents d'archives conservés en nos lieux. Pour l'année 2023, la bibliothèque a été augmentée de 52 livres et de 97 numéros de périodiques.

La collection des périodiques comporte actuellement 172 titres de périodiques étrangers, dont 56 répertoriés dans le catalogue collectif « bibnet.lu », et 197 titres de périodiques luxembourgeois, tous disponibles via la plateforme www.a-z.lu.

Pour l'année 2023, la bibliothèque des ANLux compte 223 nouvelles inscriptions de lecteurs et une consultation de 245 livres.

Nombre de prêts



Revue bibliographique archivistique

Depuis janvier 2023, les ANLux proposent trimestriellement au réseau des délégués à l'archivage une revue bibliographique archivistique, reprenant les sujets des revues archivistiques auxquelles les ANLux sont abonnées. Cette revue bibliographique devra faciliter l'accès des agents à une documentation concernant l'archivage en vue d'une professionnalisation du métier dans les différents ministères et administrations.

< Photo de gauche: © Joe Goergen

Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal

Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal, conservées aux ANLux, représentent une collection riche et diversifiée composée actuellement de 26 sous-fonds. Ces sous-fonds comprennent une variété de documents tels que des chartes, des manuscrits, des archives familiales et seigneuriales, des fonds d'historiens et d'érudits, ainsi que les archives administratives de la Section historique. Au total, environ 52 000 documents originaux et copies anciennes y sont conservés, constituant ainsi un élément précieux pour l'écriture de l'histoire nationale et complétant de manière significative les fonds des ANLux.

Au cours de l'année 2023, 60 unités archivistiques de la Section historique ont été consultées par des chercheurs. En particulier, la collection des manuscrits (SHL-Abt15) a connu un franc succès depuis sa mise en ligne en 2022. Durant sa première année de mise en ligne, plus de 7 000 téléchargements ont été enregistrés, et ce nombre reste élevé en 2023 avec plus de 6 000 téléchargements.

De plus, dans le cadre des efforts de reconnaissance des fonds en vue du déménagement à Esch-Belval, des vrac d'archives non inventoriées ont été identifiés et traités. Cela a conduit à la découverte et ensuite à l'inventorisation et à la numérisation de six manuscrits, dont un considéré comme perdu depuis 1928. Ces découvertes comprennent des documents variés, tels qu'une copie du discours prononcé par M. Leber à l'ouverture de son cours de philosophie en 1826 (SHL-Abt15-0109), un dénombrement général des maisons de la ville haute de Luxembourg de 1655 (SHL-Abt15-0660), un manuscrit de musique du 17^e siècle (SHL-Abt15-0663), un recueil de médailles romaines (SHL-Abt15-0664), et des cahiers de cours de droit de Michel Jonas de son temps à l'université de Heidelberg (SHL-Abt15-0660 à SHL-Abt15-0663).

En parallèle, dans le cadre des travaux d'inventorisation du fonds de l'abbaye de Saint-Maximin (A-XLV), les ANLux ont entrepris l'inventaire des quatre boîtes d'archives de ladite abbaye conservées dans les archives de la Section historique (Localités, Abt. 4). Désormais, les descriptions sommaires de ces 47 documents, registres et dossiers sont consultables en ligne, offrant aux chercheurs une vue d'ensemble des archives abbatiales de Saint-Maximin conservées aux ANLux.

Cette dynamique de numérisation et de mise à disposition d'inventaires témoigne de l'engagement continu de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal et des ANLux à préserver et à rendre accessibles les archives historiques, contribuant ainsi de manière significative à la recherche et à la compréhension de l'histoire nationale, régionale et locale.

L'éducation permanente et la valorisation des collections

Visites guidées

Afin de sensibiliser un public plus large aux missions des ANLux et au patrimoine y conservé, les ANLux proposent des visites guidées gratuites à travers leurs dépôts et leurs expositions temporaires.

Nombre total des personnes ayant visité les ANLux en 2023: 900 personnes.

Expositions

Les ANLux ont organisé l'exposition suivante dans leurs locaux:

› 8 juillet 2023 au 24 février 2024: Exposition «1848 – Revolutioun zu Lëtzebuerg»

En 1848, le mouvement révolutionnaire du Printemps des peuples a secoué l'Europe et le Luxembourg. 175 ans plus tard, les ANLux et la Chambre des Députés ont organisé une exposition dédiée à cette période charnière de l'histoire du pays. L'exposition «1848 – Revolutioun zu Lëtzebuerg» aux ANLux a mis en lumière les raisons qui ont provoqué les troubles de mars 1848 et abordé la question de savoir si un véritable bouleversement a eu lieu au Grand-Duché. Elle a également analysé les conséquences directes des événements de mars 1848, notamment l'élaboration de la première constitution libérale du pays, signée le 9 juillet 1848, et la création de la Chambre des Députés. Finalement, elle s'est penchée sur les premiers travaux parlementaires et la mise en pratique des principes constitutionnels, ainsi que sur les adaptations successives de la constitution à l'évolution de la société jusqu'à sa version actuelle, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Le vernissage a eu lieu le samedi 8 juillet 2023 à 18h48 en présence du président de la Chambre des Députés, Fernand Etgen, et de la ministre de la Culture, Sam Tanson. L'exposition en langue allemande et française a initialement été ouverte au public du 10 juillet au 2 décembre 2023. En raison du grand intérêt qu'a suscité l'exposition, les ANLux et la Chambre des Députés ont prolongé sa durée jusqu'au 24 février 2024.

Les ANLux et la Chambre des députés ont également réalisé une publication accompagnant l'exposition regroupant 16 articles ayant trait à la thématique de 1848 au Luxembourg.



^ Photo ci-dessus: © ANLux

> Photo de droite: Vernissage 1848
© Chambre des Députés



^ Photo ci-dessus: Visite du président allemand Frank-Walter Steinmeier
© Chambre des Députés

Dans le cadre de leur visite officielle au Luxembourg, le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, et son épouse Elke Bundenbender, ont visité l'exposition le lundi 10 juillet 2023. Le couple présidentiel allemand a été accueilli aux ANLux par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, par le président de la Chambre des députés, Fernand Etgen, par la ministre de la Culture, Sam Tanson, par la directrice des ANLux, Josée Kirps, par la curatrice de l'exposition, Marie-Paule Jungblut, ainsi que par le président du Parlement des jeunes, Tim Delles.

Les ANLux ont participé aux expositions suivantes:

- Exposition «All you can eat» au Lëtzebuerg City Museum.
- Exposition «Sub umbra alarum. Luxembourg, forteresse des Habsbourg 1716-1741» au Musée Dräi Eechelen.
- Exposition permanente du Musée Dräi Eechelen.
- Exposition «D'histoires et d'art. Peindre au Luxembourg au XVIII^e siècle», au Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art.

Activités en ligne

À travers leur site et/ou leur page Facebook, les ANLux informent sur leurs services et leurs activités, donnent accès à leur moteur de recherche ainsi qu'à leurs documents numérisés.

› Le site web www.anlux.lu

- Nombre de pages vues: 93 349 pages (+5 % par rapport à 2022)
- Nombre de visiteurs uniques: 26 593 personnes (-24 % par rapport à 2022)

› Le moteur de recherche en ligne Query

- Nombre de pages vues: 1595585 pages (+23 % par rapport à 2022)
- Nombre de visiteurs uniques: 39 909 personnes (+40 % par rapport à 2022)

› La page Facebook des ANLux

Nombre de personnes suivant les activités des ANLux sur Facebook: 3 300 personnes (+2 % par rapport à 2022)

› La newsletter

À travers leur newsletter «archinews», les ANLux informent par courriel sur leurs expositions, leurs conférences, les nouvelles mises en ligne de documents historiques ou autres événements importants autour des ANLux. En 2023, six newsletters ont été diffusées. 2 114 personnes y étaient inscrites.



^ Photos ci-dessus - 1: Conférence «L'émergence de l'Arbed» © ANLux - 2: Visite et conférence de l'historien Christopher Clark © Chambre des Députés - 3: Conférence ICA Abu Dhabi © ANLux

Conférences

Les ANLux ont organisé les conférences suivantes:

- › Les ANLux et Spuerkeess ont organisé la conférence «**L'émergence de l'Arbed**» de l'historien Charles Barthel le lundi 15 mai 2023 au «19 Liberté» de Spuerkeess, Luxembourg (ancien siège de l'Arbed). La conférence a été organisée à l'occasion de la publication du 7^e volume de la série *Terres rouges - Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*.
- › Le vendredi 29 septembre, l'historien **Christopher Clark** a présenté à Neimënster son nouvel ouvrage *Frühling der Revolution - Europa 1848/1849 und der Kampf für eine neue Welt*. Cette conférence a été organisée à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Institut Pierre Werner, du 175^e anniversaire de la Chambre des Députés et de l'exposition «1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg» aux ANLux.
- › **Certains collaborateurs des ANLux sont intervenus lors des manifestations suivantes:**
 - Conférence le 16 septembre 2023 sur «L'offre en ligne des Archives nationales de Luxembourg pour les généalogistes» à la Journée de la recherche familiale du Luxembourg et de ses régions frontalières à Hesperange.
 - Congrès de l'ICA (International Council on Archives) Abu Dhabi 2023, du 9 au 13 octobre 2023 sous le thème général: «Enrichir les sociétés du savoir». Pour la première fois, les ANLux ont été présentes avec un exposé de l'archiviste Magali Soler sous le titre de: «La protection des données et l'archivage définitif des données dans l'intérêt public: une compatibilité à motiver pour collecter».
 - Conférence le 27 octobre 2023 sur la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage dans le cadre de l'exposition «Den Leweschte Syrdall am Wandel vun der Zäit».
 - Conférence «Hallz We Need 9», le 7 novembre 2023 organisée par l'asbl Industriekultur-CNCI à Rumelange avec la contribution «La Section économique des Archives nationales de Luxembourg».
 - Publication de la contribution «Notfallbeauftragte: Kommunikationsgeschick und Kompetenzgerangel - (k) ein Erfahrungsbericht» (55. Rheinischer Archivtag qui a eu lieu du 24 au 25 mai 2022 à Erkelenz).
 - Publication de la contribution «Über die Notwendigkeit eines nationalen Notfallplans» (Internationales Archivsymposium qui a eu lieu du 1^{er} au 3 juin 2022 à Mondorf-les-Bains).

Autres activités

- **Une journée d'échanges** intitulée «Les délais d'accès aux archives au Luxembourg et dans nos pays voisins» s'est déroulée le 9 février 2023 au Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, en présence de la ministre de la Culture, Sam Tanson. Cette conférence a été organisée par le ministère de la Culture, les ANLux et le Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C2DH).
- Dans le cadre de la **Journée internationale des archives**, le 9 juin 2023, les ANLux ont proposé un cycle de trois ateliers autour de la conservation d'archives personnelles, les 5, 7 et 12 juin 2023.
- Participation à la **Foire de l'Étudiant** avec un stand virtuel des ANLux sur la plateforme www.studentefoire.lu, le 18 octobre 2023.
- Participation à l'édition 2023 des «**Walfer Bicherdeeg**» les 18 et 19 novembre 2023.
- Réalisation de **quatre vidéos relatives aux préparations au déménagement** à Esch-Belval, dont la publication est prévue pour 2024.
- Participation à plusieurs entretiens avec l'équipe **projet LuxTime** du C2DH de l'Université du Luxembourg.



^ Photo ci-dessus: Journée d'échanges avec le C2DH de l'Université du Luxembourg © ANLux

Projets scientifiques

Les ANLux ont participé à différents comités scientifiques tels que:

- Comité scientifique de Warlux
- Comité scientifique du Musée National de la Résistance et des Droits Humains
- Groupe de travail Comptes dormants
- Comité scientifique de WWIILux
- Comité d'accompagnement de ZWANG

Les projet « Terres rouges - Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise »

Le projet « Terres rouges » est consacré à la mise en valeur des sources archivistiques relatives à l'industrie du fer des 19^e et 20^e siècles, un secteur clé de l'économie nationale. Actuellement le projet fonctionne au moyen de décharges accordées par le ministère de l'Éducation nationale à quatre chercheurs. Chacun des quatre chercheurs a poursuivi en 2023 des fouilles et travaux archivistiques:

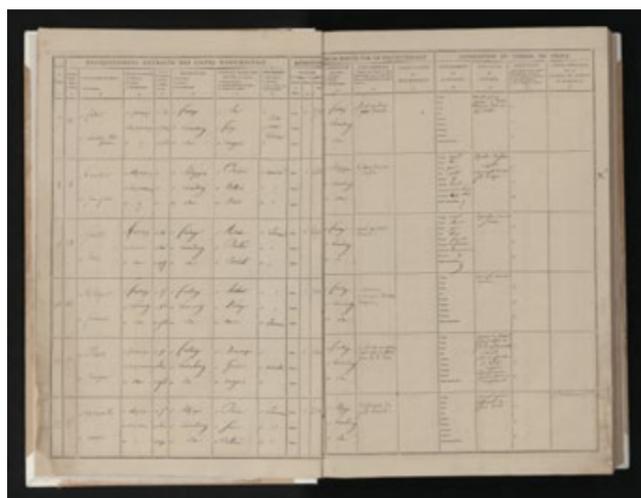
- Préparation du 8^e volume de la collection *Terres rouges - Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*: après consultation du professeur Paul Dostert, une version définitive de la contribution de Marie Bastian sur les années de guerre à l'usine de Schiffange est actuellement sur le point d'être finalisée. Il reste à procéder à l'indexation et à l'insertion des illustrations. Stéphanie Kovacs vient également de déposer la version finale de sa contribution sur les forges du département des Forêts (époque napoléonienne), de sorte que les travaux de formatage pourront débuter sous peu. Les travaux de Paul Feltes sur la Sycol (hydrogénisation des charbons) sont également sur le point d'aboutir.
- Démarrage de la collecte de documents relatifs à la troisième et dernière partie des recherches de Charles Barthel consacrées aux forges du Bassin minier luxembourgeois sous le signe de la concentration dans l'industrie lourde en Allemagne wilhelmiennne 1903/04-1911/12, à savoir la mise en route de l'usine de Differdange, son absorption par la Deutsch-Luxemburgische Hütten- und Bergwerks AG et son entrée en communauté d'intérêts avec la Société des Hauts-Fournaux de Rumelange. Dans ce contexte, Charles Barthel a plus particulièrement réussi à récupérer auprès de MM. Michel Wurth et Fernand Wagner, ainsi qu'auprès de l'Amicale des anciens de chez Paul Wurth SA une partie de la correspondance consacrée au brevet Grey, qui a fait la fortune de l'usine de Differdange.

Numérisation et e-archives

Il est absolument essentiel que la politique des archives s'appuie davantage sur le développement des nouvelles technologies de la communication. À cet effet, les efforts entamés par les ANLux ont été poursuivis pour préparer la numérisation et la mise en ligne progressive des fonds d'archives, adapter les infrastructures existantes aux besoins et mettre en place une plateforme d'archivage électronique pour l'ensemble des administrations de l'État.

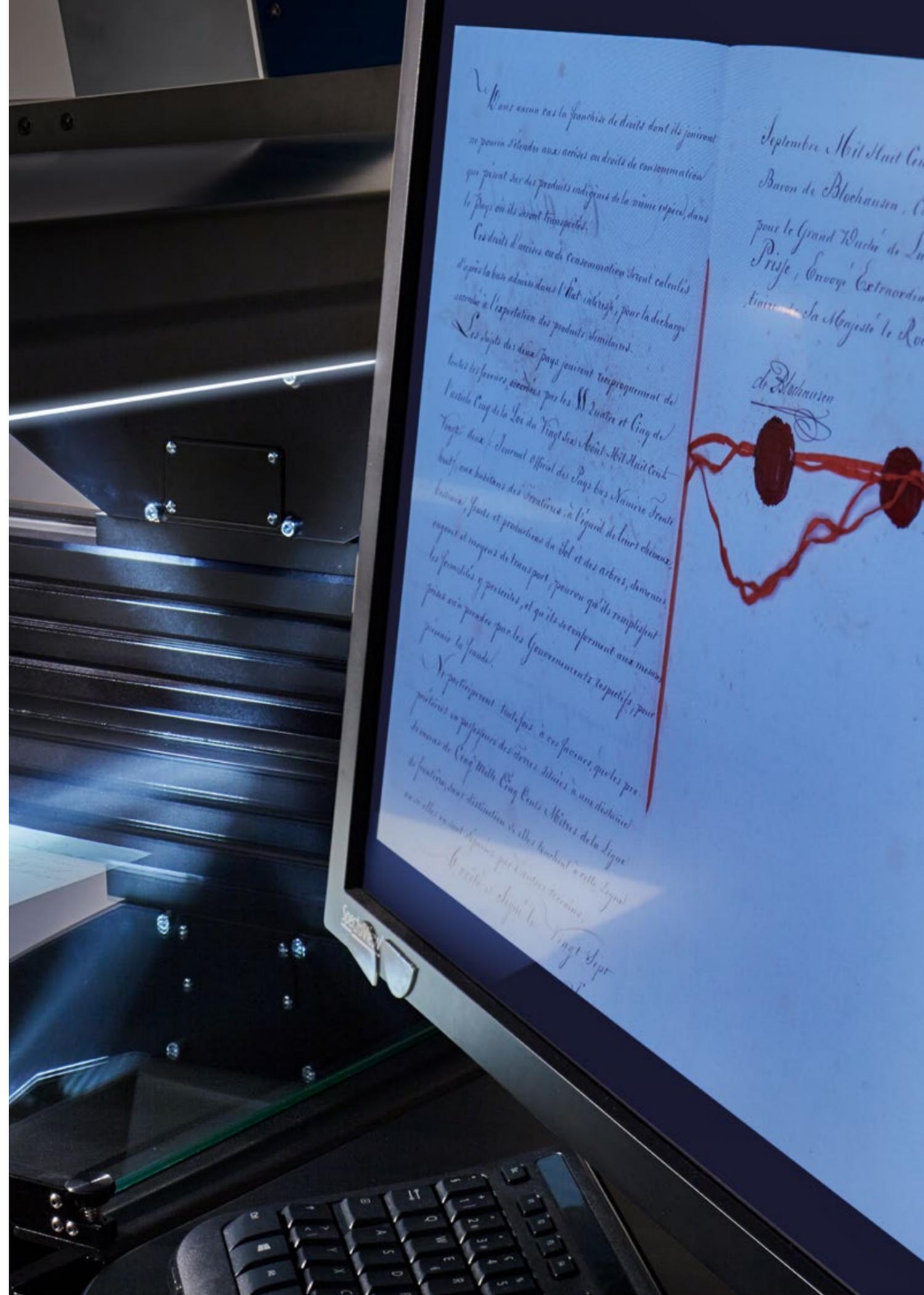
Mise en œuvre du plan stratégique pluriannuel des projets de numérisation

- › **Projet de numérisation « État civil 1920 » :**
Numérisation des registres par un prestataire externe, contrôle qualité, création des signets, création de la copie pour consultation en ligne.
- › **Projet de numérisation « État civil 1921 » :**
Versement des registres aux archives, vérification et préparation des registres, numérisation des registres en interne, contrôle qualité, création des signets, création de la copie pour consultation en ligne.
- › **Projet de numérisation « État civil 1922 » :**
Versement des registres du tribunal d'arrondissement de Luxembourg et de Diekirch, préparation des registres pour la numérisation, mise à jour et import de l'inventaire, numérisation des registres, contrôle qualité.
- › **Projet de numérisation « Benelux » :**
Création des fichiers de consultation avec OCR intégré. Tests de l'intégration de l'indexation dans la base de données. Clarification des droits d'auteur. Planification d'une suite du projet.
- › **Projet de numérisation « Conseil d'État » :**
Formation de l'agent du Conseil d'État au déroulement d'un projet de numérisation et encadrement pendant la préparation et l'inventorisation du fonds, restauration des pièces individuelles.



◀ Photo de gauche: Registres de la milice - ANLux, C-0428

▶ Photo de droite: © Frank Weber





› **Projet de numérisation « Registres des conscrits » et « Registres de la milice » :**

Post-traitement, mise à jour de l'inventaire et mise en ligne des livrables (137 registres avec un total de 23 525 images).

› **Mise en ligne - Minutier central des notaires :**

Mise en ligne de l'inventaire et des minutes numérisées du notaire Antonio Cuno d'Echternach pour la période de 1755 à 1791. Les 3 173 actes indexés, représentant 9 822 images, sont consultables en ligne depuis février 2023.

› **Mise en ligne - Cadastre de Marie-Thérèse :**

Le fonds du Cadastre de Marie-Thérèse, regroupant 342 dossiers et 65 397 scans, peut être consulté en ligne depuis mai 2023.



Ces sources historiques uniques sont gratuitement téléchargeables sur le site www.anlux.lu

› **Authority files - Descripteurs de personnes physiques :**

Les ANLux continuent leur participation dans le projet pour la création d'un fichier partagé de données d'autorité du patrimoine culturel et scientifique luxembourgeois (LUDAP), une initiative entre les instituts culturels sous la tutelle du ministère de la Culture. Utilisant la Wikibase et se basant sur CIDOC CRM, cette plateforme passée en stade de production en 2022 offre une plateforme d'échange, pour la création et curation d'autorités de personnes d'intérêt aux institutions participantes. Les ANLux ont exporté en 2023 689 autorités de personnes physiques dans la plateforme LUDAP.

› **Projet Open Data :**

Production de fichiers d'export des tableaux de tri pour la mise en ligne sur le portail Open Data de l'État.

Élaboration d'un projet d'archivage électronique à long terme

Le projet de plateforme de préservation numérique à long terme a été démarré en 2010 par le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE), la Bibliothèque nationale du Luxembourg et les ANLux pour mettre en place une plateforme mutualisée permettant d'assurer la conservation de longue durée de documents numériques.

› **Projet TRI.ARC**

En novembre 2023, ce projet a été reconsidéré. Il visait initialement à créer un protocole de transfert des archives définitives présentes dans le système de préservation numérique à long terme de l'État (Preservica) entre l'instance ARC (instance dédiée aux archives dites « intermédiaires » sous la responsabilité des producteurs respectifs) et l'instance des ANLux (instance dédiée aux archives définitives). Le CTIE a proposé au SCCE de rédiger une annonce de projet avec un périmètre plus adapté à notre stratégie numérique. Une première ébauche a pu être partagée avec le CTIE en fin d'année.

Projets stratégiques

› **Projet de refonte du système d'information archivistique**

Dans le cadre du projet visant le remplacement du système d'information archivistique (SIA) actuel par une nouvelle solution du marché, les ANLux ont réalisé différents travaux, dont l'analyse de marché pour pouvoir identifier des produits candidats potentiels, la collecte des besoins sommaires via des ateliers thématiques avec des utilisateurs clé, l'analyse détaillée des besoins, la pondération et la mise en priorité des besoins et contraintes ainsi que la réalisation d'un cahier de charges.

12 | Les relations internationales

Dans leur effort d'insérer les ANLux dans les réseaux internationaux et d'accentuer les efforts de collaboration avec les autres instituts nationaux et étrangers, les représentants des ANLux ont notamment participé aux réunions suivantes :

- **Réunion EAG/EBNA** (European Archives Group / European Board of National Archives) : Le groupe européen d'archives est un groupe d'experts officiel de la Commission européenne mis en place au début de l'année 2016. Il est composé des représentants des Archives nationales des différents pays membres de l'Union européenne et se réunit deux fois par année dans le pays qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne.
Dans le cadre de la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne, la réunion EAG/EBNA a eu lieu à Oslo (24 - 26 mai 2023). Figuraient à l'ordre du jour des sujets sur la législation ayant trait aux archives aussi bien au niveau de l'UE qu'au niveau national - notamment le RGPD, les réglementations eIDAS, l'interopérabilité, le copyright et la propriété intellectuelle. Par ailleurs, un groupe de travail, dont fait partie le Luxembourg, a été mis en place pour l'élaboration d'un nouveau papier stratégique.
Dans le cadre de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne, la réunion EAG/EBNA a eu lieu à Madrid (5 - 7 octobre 2023). Les interventions portaient essentiellement sur les propositions du groupe de travail mis en place à Oslo pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique ainsi que sur des projets d'application de l'Intelligence artificielle dans le domaine des archives.
- **Internationales Archivsymposion** à Duisburg du 25 au 26 mai 2023 avec une participation luxembourgeoise à la table ronde dédiée au sujet « Relevanz der Archive für Gesellschaft und Politik ».
- **Le Projet APEX** - le réseau d'excellence des Archives nationales européennes - est la promotion de la collaboration et le développement de l'accès aux documents d'archives sur Internet. Depuis le mois de juillet 2014, les ANLux contribuent activement au Portail européen des archives. Au cours de l'année 2023, les représentants des Archives nationales ont assisté aux réunions du conseil d'administration ainsi qu'aux réunions des coordinateurs nationaux à Stockholm et à Madrid.
- **Le Portail international archivistique francophone** (PIAF) est une plateforme numérique unique, un espace virtuel de collaboration, de formation, d'information et d'échanges, dédié à l'archivistique, aux archives et aux archivistes. Lancé à Tunis en 2005, dans le cadre du Sommet mondial de la société de l'information, organisé par les Nations-Unies, le PIAF a été largement soutenu et financé entre 2000 et 2005 par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Organisation internationale de la francophonie - OIF). Le PIAF dépend de l'Association internationale des Archives Francophones (AIAF). Depuis 2019 un membre des ANLux fait partie du comité de pilotage formé de quinze professionnels issus de toute la Francophonie (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Québec, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam). En 2023, la réunion du comité de pilotage a eu lieu à Paris du 15 au 17 mars.

Archives nationales de Luxembourg

Plateau du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Lundi au vendredi: 08h30 - 17h30

Samedi: 08h30 - 11h30

www.anlux.lu

 Retrouvez-nous sur Facebook



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture